



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire**

Projet de budget-programme pour 2020

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2020

Titre VIII

Services communs d'appui

Chapitre 29

Services de gestion et d'appui

Sous-chapitre 29A

Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité

Programme 25

Services de gestion et d'appui

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
Orientations générales.	4
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018***	9
Annexe	
Exécution du programme en 2018****	35

* Nouveau tirage pour raisons techniques (29 mai 2019).

** [A/74/50](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

**** Comme indiqué au paragraphe 29A.3, la structure du programme changera en 2020. On trouve en annexe des informations sur l'exécution du programme, tel qu'il était structuré en 2018.



B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020†	59
	Annexes	
I.	Organigramme et répartition des postes pour 2020	94
II.	Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires	95

† Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Avant-propos

Innovation, inclusion et intégration. Voici les trois mots qui me viennent à l'esprit lorsque je songe au rôle que le nouveau Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité joue à l'appui des réformes et de la réalisation des objectifs fixés pour chacun des piliers de l'action de l'Organisation des Nations Unies.

Au service de l'ensemble de l'Organisation, le Département a entrepris de donner forme à un Secrétariat rationalisé, plus souple et axé sur les résultats, qui se caractérise par sa responsabilité, sa bonne gestion des risques et sa capacité de tirer systématiquement des enseignements de l'expérience. Nous nous sommes rapidement attelés à la mise en place de systèmes visant à assurer une meilleure adéquation entre le renforcement de la délégation des pouvoirs et l'obligation de s'acquitter des tâches prescrites. Pour ce faire, il a fallu simplifier les cadres réglementaires, procéder à un suivi systématique, effectuer des analyses fondées sur les données et instaurer un dispositif d'établissement de rapports transparent.

Afin de répondre efficacement aux défis divers et complexes qui se font jour, nous devons tirer parti du capital intellectuel, du pouvoir fédérateur et des approches intégrées du Secrétariat et du système des Nations Unies. Selon moi, 2020 sera marquée par l'essor de l'innovation opérationnelle et par des mesures porteuses de changement, qui bénéficieront à celles et ceux que nous servons.

Le statu quo ne peut plus durer. Pour réformer le modèle de gestion, le Département se fera le chantre du changement en adoptant des stratégies et politiques de gestion accordant plus de place aux personnes et aux réalités du terrain et en tirant parti de la technologie pour mieux éclairer la prise de décisions et l'application de ces dernières. Il continuera de diriger et d'appuyer les initiatives prioritaires à l'échelle de l'Organisation et du système concernant un certain nombre de questions majeures, notamment le harcèlement sexuel, la parité femmes-hommes, la diversité géographique et régionale, l'accessibilité et la durabilité environnementale sur le lieu de travail.

Les activités menées par le Département ne se limitent pas au Secrétariat, elles visent également à forger des relations solides avec nos partenaires, notamment grâce au rôle d'intermédiaire que joue le Département avec les organes intergouvernementaux et les mécanismes interinstitutions, et à promouvoir la collaboration entre le personnel et l'administration. En ma qualité de Présidente du Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, je sais combien il importe d'établir et de mettre en commun des approches novatrices et des pratiques optimales dans l'ensemble du système des Nations Unies. À titre d'exemple, en reconnaissant leurs pratiques de fonctionnement respectives, les organismes des Nations Unies ont montré qu'ils étaient capables, dans un esprit de convergence, de fournir un appui cohérent aux États Membres dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Notre force, c'est notre personnel, tout particulièrement les jeunes. Tournées vers l'avenir, les stratégies de gestion des ressources humaines sont le moteur de la mise en place d'une fonction publique internationale diversifiée, dans un lieu de travail inclusif, où sont défendues les normes déontologiques et les valeurs consacrées par la Charte des Nations Unies. Notre mission consiste à institutionnaliser le nouveau modèle de gestion et à favoriser l'évolution de la culture institutionnelle.

La Secrétaire générale adjointe
Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité
(Signé) Jan Beagle

Orientations générales

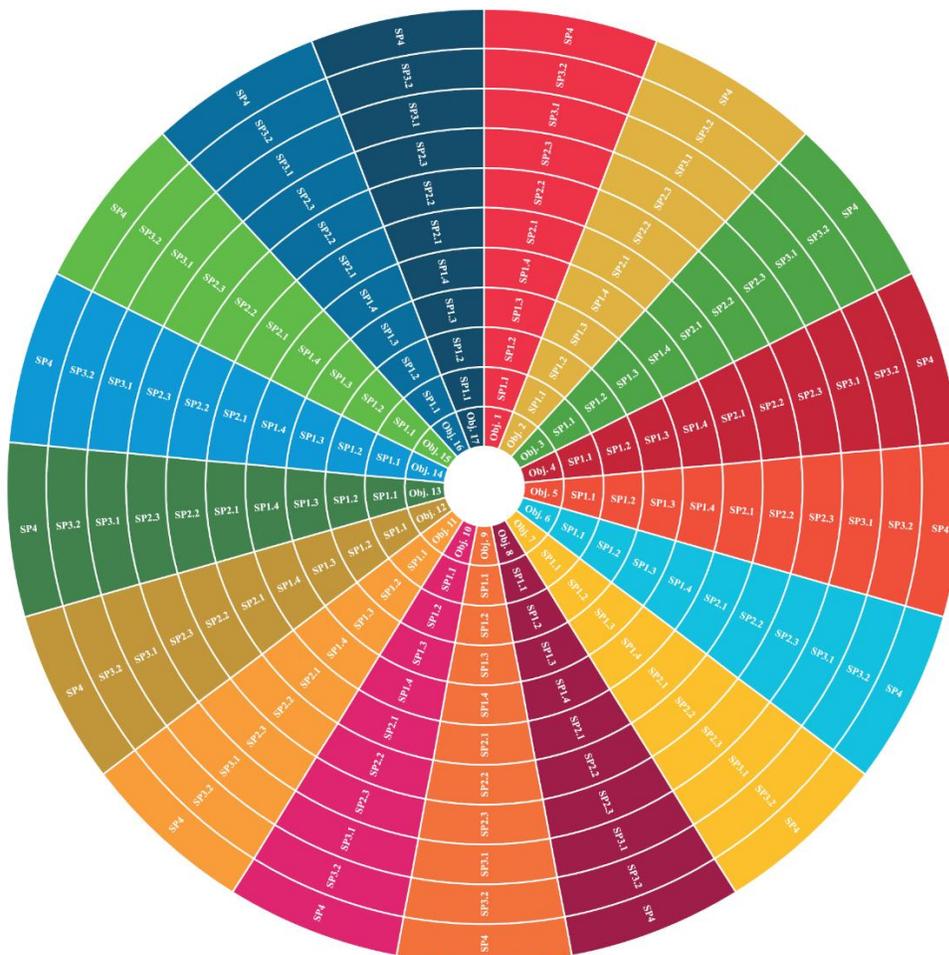
Mandat et considérations générales

- 29A.1 Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité dirige la mise en place du nouveau modèle de gestion et appuie la nouvelle architecture de paix et de sécurité et les réformes du système des Nations Unies pour le développement. À cet égard, il est chargé de définir les grandes orientations dans tous les domaines relatifs à la gestion, à l'aide d'une stratégie de gestion et d'un cadre directeur clairs et intégrés applicables à l'échelle de l'Organisation, et en renforçant les dispositifs de suivi, d'évaluation et d'application du principe de responsabilité qui permettent de contrôler l'exercice des pouvoirs délégués dans un modèle de gestion décentralisée. Il contribuera à instaurer un état d'esprit privilégiant l'apprentissage permanent et la responsabilisation, et à stimuler des modèles d'activité innovants, inclusifs et viables du point de vue écologique dans l'ensemble du Secrétariat, l'accent étant mis en particulier sur les missions. En outre, en coopération avec le Département de l'appui opérationnel, il dirigera les activités du Bureau de l'informatique et des communications. Son mandat découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale, notamment les résolutions [72/266 A](#), [72/266 B](#), [72/254](#) et [73/281](#). Il joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion, et accorde une attention particulière à la transparence, à l'application du principe de responsabilité et à une prise de décisions plus proche du point d'exécution.

Lien avec la Charte des Nations Unies et les objectifs de développement durable

- 29A.2 Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif de chaque sous-programme. Ces objectifs vont dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers les fins communes définies dans ledit Article. Les buts fixés à l'Article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La figure 29A.I illustre la façon dont les objectifs des sous-programmes et, partant, les produits prévus s'articulent avec les objectifs de développement durable.

Figure 29A.I
**Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité :
 lien entre les sous-programmes et les objectifs de développement durable**



Contexte actuel

29A.3 Par sa résolution [72/266 B](#), adoptée en juillet 2018, l'Assemblée générale a approuvé la création du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, marquant ainsi une étape majeure dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de gestion qui vise à rendre l'Organisation des Nations Unies plus souple, plus efficace, plus transparente, plus responsable, plus décentralisée et plus axée sur les personnes. Il fallait en effet donner un nouvel élan de vitalité et d'innovation et permettre à l'administration, au personnel et aux partenaires de mieux exécuter les mandats qui leur étaient confiés. À l'avenir, le Département mettra à profit les enseignements qu'il aura tirés au cours de la première année de mise en œuvre de la réforme de la gestion et appliquera des pratiques optimales et des méthodes novatrices pour veiller à ce que les modèles, stratégies et politiques de gestion s'adaptent constamment à l'évolution des besoins dans l'ensemble du Secrétariat, de manière à appuyer une gestion décentralisée qui favorise une prise de décisions plus proche du point d'exécution.

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

29A.4 Le Département continuera de promouvoir le nouveau modèle de gestion à l'aide d'une approche intégrée, qui s'articule autour de trois piliers interdépendants : le pilier Planification des

programmes, des finances et du budget ; le pilier Ressources humaines ; le pilier Transformation opérationnelle et questions de responsabilité. Il s'emploiera à :

- a) favoriser l'obtention de résultats en établissant des stratégies, politiques et systèmes de conformité accordant plus de place aux personnes et aux réalités du terrain, de sorte que l'Organisation puisse s'acquitter de ses mandats ;
- b) mobiliser et renforcer les capacités pour mettre en place des systèmes d'informatique décisionnelle axés sur les données et une gestion fondée sur des observations factuelles afin de mieux éclairer la prise de décisions ; assurer un suivi efficace en temps utile et prendre des mesures rigoureuses pour garantir la conformité et l'application du principe de responsabilité. ; encourager le perfectionnement continu ;
- c) promouvoir la transformation et stimuler l'innovation en ce qui concerne les modèles de fonctionnement au Secrétariat ;
- d) investir dans les ressources humaines de l'Organisation et favoriser un état d'esprit privilégiant l'apprentissage permanent et l'application du principe de responsabilité ;
- e) instaurer un climat d'ouverture et de collaboration à l'aide de solutions intégrées et de partenariats stratégiques dans l'ensemble du système des Nations Unies.

29A.5 Le Bureau de la Secrétaire générale adjointe dirigera l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, politiques et modèles de gestion intégrée destinés à favoriser un modèle décentralisé et axé sur le terrain, dans lequel le personnel d'encadrement gagnera en autonomie grâce au renforcement du dispositif de délégation des pouvoirs. Il entretiendra le dialogue avec les États Membres et d'autres entités extérieures sur les questions de gestion et favorisera la coordination à la fois au sein du Secrétariat et avec les fonds, programmes et organisations du système des Nations Unies, en vue d'établir des partenariats et de promouvoir les meilleures pratiques.

29A.6 Le secrétariat de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et du Comité du programme et de la coordination prêtera un concours actif aux présidents et aux bureaux de ces deux entités afin de renforcer et de faciliter leurs travaux, et communiquera aux organes concernés des données diachroniques concernant les travaux de la Commission et du Comité. En outre, il prêtera un concours actif aux représentants des États Membres concernant toutes les questions liées à la programmation et à la conduite des séances, notamment en distribuant un programme de travail préliminaire et en soumettant en temps voulu les rapports de la Commission et du Comité pour qu'ils puissent être publiés simultanément dans toutes les langues officielles.

29A.7 Le secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel procédera en temps utile à un examen de qualité des dossiers relatifs à l'adjudication des marchés, à la liquidation des avoirs et à la comptabilisation en pertes. Il s'emploiera tout particulièrement à appuyer les responsables chargés de prendre les décisions concernant la passation des marchés et à renforcer ses relations avec ses clients. Il accordera la priorité à ses activités de renforcement des capacités, qui seront adaptées aux bureaux et aux lieux d'affectation hors Siège. Il mènera également des missions d'assistance sur le terrain en vue de procéder à des examens et de fournir un plus grand soutien et de plus nombreux conseils aux comités locaux concernant les questions politiques, techniques ou de procédure.

29A.8 Le Groupe du contrôle hiérarchique présentera à la Secrétaire générale adjointe ses recommandations sur les décisions administratives contestées par des membres du personnel de manière à rectifier les décisions abusives et à éviter ainsi tout contentieux inutile avec le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. En 2020, le Groupe donnera la priorité aux initiatives de communication en vue de permettre aux responsables et aux administrateurs de prendre connaissance des questions systémiques qui se posent dans le cadre d'affaires faisant l'objet d'une procédure formelle et de réduire ainsi les demandes de contrôle hiérarchique. En outre, le Groupe redoublera d'efforts, en collaboration avec le Bureau de l'Ombudsman pour étudier les moyens de mieux tirer parti du système informel et d'encourager le règlement à l'amiable des litiges administratifs.

- 29A.9 À l'issue du déploiement de l'ensemble des fonctionnalités d'Umoja, notamment du module de planification stratégique, d'établissement du budget et de gestion de la performance, les responsables seront habilités à planifier leurs programmes de manière descendante et ascendante, à suivre activement les objectifs et à mieux communiquer les résultats des programmes aux diverses parties prenantes. Le Département tirera parti de l'éventail de fonctionnalités déployées en 2018 et en 2019 pour mettre au point de nouveaux modèles d'activité et des pratiques novatrices visant à améliorer l'exécution des programmes.
- 29A.10 Le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget continuera de promouvoir un modèle de gestion budgétaire responsable et transparente dans lequel l'efficacité et la rationalité président à la planification et à l'utilisation des ressources et à la communication des informations s'y rapportant. Il s'attachera à faire en sorte que les stratégies, politiques et procédures financières et budgétaires soient adaptées à l'objectif consistant à favoriser un modèle décentralisé et axé sur le terrain, dans lequel les responsables ont davantage d'autonomie en matière de prise de décisions. En étroite collaboration avec le Bureau des ressources humaines, il s'emploiera en premier lieu à adapter les stratégies et les politiques en vue de favoriser l'application de modèles d'activité inédits ou novateurs et de permettre aux responsables de gagner en efficacité et en souplesse dans l'exécution de leurs programmes. Une fois que la déclaration relative au contrôle interne aura été mise en œuvre pour la première fois, il sera possible de s'assurer globalement que le cadre réglementaire modifié est à même d'appuyer les modèles d'activité décentralisés.
- 29A.11 Le Bureau des ressources humaines s'attachera tout particulièrement à revoir d'un point de vue stratégique les politiques relatives aux ressources humaines en fonction de l'évolution des besoins de l'Organisation, en mettant l'accent sur le terrain et sur l'établissement d'un cadre directeur simplifié et rationalisé. Il tirera parti des nouvelles technologies et adoptera des démarches visant à transformer la culture institutionnelle, à renforcer le devoir de diligence, à promouvoir l'inclusion, l'accessibilité et la diversité et à favoriser la mise en place d'environnements de travail accueillants et sains, où chacun est traité de manière équitable et cohérente. En définissant des stratégies et politiques intégrées, le Bureau donnera toute leur place aux questions de genre, au principe de la représentation géographique équitable et à l'accessibilité dans tous les domaines d'activité de l'Organisation. Ainsi que le lui prescrit l'Assemblée générale, il privilégiera le traitement de toutes questions découlant des procédures formelle et non formelle du système d'administration de la justice en veillant à la bonne, judicieuse et juste application des principes, valeurs fondamentales et normes de l'Organisation. Il tirera parti de l'extension de la fonction déontologie et discipline à l'ensemble du Secrétariat et à toutes les catégories de personnel pour renforcer la cohérence, la transparence et l'application du principe de responsabilité dans la mise en œuvre des normes de déontologie.
- 29A.12 La Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité renforcera les systèmes d'application du principe de responsabilité pour instituer un style de gestion axée sur les résultats et anticiper les risques. Elle fournira en outre des directives aux directeurs de programme afin que ces derniers exercent les fonctions supplémentaires qui leur ont été déléguées de manière appropriée et responsable. Elle s'attachera à renforcer et à appuyer les partenariats avec les clients dans l'ensemble du Secrétariat afin de mettre au point des modèles d'activité inédits. Elle recensera les possibilités d'amélioration, de manière à trouver des solutions toujours plus novatrices et adaptées aux besoins sur le terrain. Forte de ses capacités d'analyse de haut niveau, la Division contribuera à la prise de décisions fondée sur des données factuelles et rendra mieux compte des résultats obtenus. Elle examinera également les conclusions et les recommandations des organes de contrôle et aidera les responsables à mener les activités d'auto-évaluation qui leur permettront, ainsi qu'à l'Organisation, de tirer des enseignements et d'améliorer la planification et la prise de décisions.
- 29A.13 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
- a) Toutes les parties prenantes collaborent pleinement avec le Département et l'aident à exécuter ses mandats ;

- b) Concernant la composante 2 du sous-programme 1 (Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination), les séances et les réunions se déroulent comme prévu, et les propositions des États Membres concernant le programme de travail convenu, y compris les invitations à des réunions envoyées par le secrétariat de la Commission et du Comité et les demandes relatives à la documentation, sont reçues dans les délais ; les États Membres prennent, en temps utile, une part active aux travaux de la Commission et du Comité en les appuyant et en y collaborant, aussi bien pendant les séances et les consultations qu'à l'occasion de consultations informelles.
- 29A.14 Le Département jouera un rôle moteur dans la mise en œuvre des stratégies du Secrétaire général sur la parité des sexes applicables à l'ensemble du système des Nations Unies et dans la lutte contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. En outre, il défendra le principe de la représentation géographique équitable des États Membres au sein du Secrétariat, définira des objectifs visant à améliorer la diversité régionale et s'attachera en priorité à intégrer les questions de durabilité environnementale et de gestion de la résilience dans les stratégies, politiques et cadres de conformité et de présentation de rapports de l'Organisation. Fort de son rôle de chef de file dans ces domaines interdépendants, il contribuera à insuffler un nouvel état d'esprit à tous les niveaux du Secrétariat et à aligner les opérations des Nations Unies sur les objectifs de développement durable.
- 29A.15 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, dans le cadre du sous-programme 3, le Département favorisera la constitution d'une main-d'œuvre diversifiée, en assurant une représentation des genres équilibrée en menant des activités de communication visant à attirer des candidats ayant le profil recherché. Il s'attachera également à partager avec d'autres organisations internationales les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience sur les questions de déontologie liées au genre. Il fournira aux cadres supérieurs des services consultatifs sur les questions de déontologie et de discipline, les recours administratifs et les cas graves. Les questions de genre seront également prises en considération dans les supports numériques, notamment en ce qui concerne l'assistance aux victimes. Dans le cadre du sous-programme 4, l'approche intégrée relative à la transformation opérationnelle permettra de s'assurer que les questions de genre, sous tous leurs aspects, sont prises en compte et de faciliter leur analyse et leur suivi.
- 29A.16 Le Département appuiera toutes les entités du Secrétariat et travaillera en étroite collaboration avec celles-ci, établira des partenariats, à la fois au Secrétariat et avec le système des Nations Unies, pour trouver des solutions globales aux problèmes et élaborer des modèles d'activité novateurs qui s'adaptent à l'évolution des besoins de chaque entité, en particulier sur le terrain.
- 29A.17 Le Département représentera le Secrétaire général devant les organes d'experts, notamment le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et ses organes subsidiaires, et au sein des mécanismes de coordination interinstitutions, en particulier le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ses réseaux.
- 29A.18 Les bases de la décentralisation ont été jetées en 2019. Le plus difficile sera désormais d'accélérer le changement d'état d'esprit nécessaire à la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion, qui repose sur un renforcement de la délégation des pouvoirs, de l'autorité, de la transparence, de l'application du principe de responsabilité et de l'apprentissage permanent.

Activités d'évaluation

- 29A.19 Il est prévu de procéder aux auto-évaluations ci-après en 2020 ; celles-ci contribueront largement à fournir des indications et des enseignements, en vue de réadapter le travail du Département :
- a) Auto-évaluation de la délégation de pouvoirs ;
 - b) Auto-évaluation de la simplification des politiques.

A. **Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018**

Programme de travail



Sous-programme 1 Progiciel de gestion intégré, services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination, services de gestion et composante Évaluation de la gestion de l'administration de la justice

Composante 1 Progiciel de gestion intégré

1. Objectif

29A.20 L'objectif auquel la composante contribue est d'améliorer la gestion des ressources de l'Organisation.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.21 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Aider les responsables à tirer parti des nouvelles fonctionnalités d'Umoja-Extension 2

Entre le moment où le projet a été lancé et 2018, Umoja a continué d'être le catalyseur d'une refonte du fonctionnement de l'Organisation, permettant à celle-ci d'assurer efficacement et en toute transparence la gestion de ses ressources financières, humaines et physiques. Umoja a apporté des améliorations administratives notables, remplacé des centaines de systèmes existants, rationalisé et intégré bon nombre de procédures compartimentées et non harmonisées, automatisé des procédures manuelles gourmandes en ressources, donné accès à des outils en libre-service au personnel, y compris d'encadrement, et facilité la visualisation des données saisies dans tous les lieux d'affectations. Umoja a donné lieu à des changements considérables susceptibles d'apporter des avantages qualitatifs compte tenu de l'introduction de la gestion des processus de bout en bout dans de nombreux domaines, notamment la comptabilité générale et la comptabilité de gestion, la gestion du budget pour toutes les sources de financement, la gestion de trésorerie, des achats et de la chaîne d'approvisionnement, la logistique, la gestion des installations et des biens, notamment des biens immobiliers, l'entretien du matériel, la gestion des projets, la prestation de services, la gestion des ressources humaines, la gestion du temps, la gestion des prestations, les états de paie, la fiscalité, la gestion institutionnelle et la gestion des voyages.

Umoja sert à une organisation complexe, présente dans plus de 420 sites à travers le monde, et compte plus de 46 500 utilisateurs. Par ailleurs, il est maintenant intégré à plusieurs autres progiciels, ce qui facilite l'accès à l'ensemble des informations et simplifie les procédures.

Umoja-Extension 2, qui sera mis en service en 2018 et 2019, offrira de nouvelles fonctionnalités dans de nombreux domaines. Les fonctions de planification stratégique, de budgétisation et de gestion de la performance permettront de renforcer le lien entre exécution des programmes et utilisation des ressources. La fonction de mobilisation des ressources permettra de prévenir un risque institutionnel important, tandis que la fonction de gestion des partenaires de réalisation permettra de renforcer les contrôles afin de prévenir le risque de réputation dont le Comité des commissaires aux comptes a souligné l'existence à de nombreuses reprises. La fonction de gestion de la chaîne d'approvisionnement permettra quant à elle d'améliorer la planification de l'offre et de la demande de biens et d'accroître l'efficacité et la fiabilité des opérations. Enfin, la fonction de gestion des conférences et des manifestations, notamment de gestion des participants aux réunions, permettra de rationaliser les activités de base de l'Organisation.

La mise en service du module Umoja relatif à la collecte de fonds et à la gestion des relations avec les donateurs permettra au Secrétariat de disposer d'une vue d'ensemble des activités de mobilisation des ressources qu'il mène à l'échelle mondiale, étant donné que le module s'étend à l'ensemble de l'Organisation, et de mieux observer la situation en matière de recettes. De la même manière, le module de gestion des partenaires de réalisation donnera une vue d'ensemble du rôle et de la performance de l'ensemble des partenaires, étant donné que le Secrétariat tire parti de ces derniers pour accélérer ou renforcer l'exécution de ses programmes.

Une fois que le modèle de gestion des transports sera adopté par les services concernés, les missions seront à même de mieux localiser leurs biens et d'améliorer leur état de préparation opérationnelle. La fonction de planification de la demande et du réseau d'approvisionnement va également être consolidée et s'étendra progressivement à davantage de supports et de réseaux d'approvisionnement.

Une réponse adaptée à la situation

La gestion du changement et l'adoption du système par les utilisateurs continuent de poser problème, l'harmonisation de la gestion des processus obligeant l'Organisation à adopter des approches administratives horizontales et intersectorielles. Ces questions revêtent désormais une importance majeure, étant donné que les projets liés à Umoja-Extension 2 permettront d'accroître les fonctionnalités d'Umoja dans de nombreux domaines et de diversifier les bases d'utilisateurs internes et externes, ce qui rendra le progiciel beaucoup plus complexe sur les plans technique et fonctionnel et entraînera une augmentation considérable du nombre de parties prenantes.

En réponse, en 2020, à l'issue du déploiement de plusieurs nouvelles fonctionnalités relevant d'Umoja-Extension 2, il s'agira avant tout d'aider les utilisateurs à exploiter tout le potentiel des nouveaux modules et à tirer parti des nouvelles fonctionnalités du système, ce qui permettra aux entités du Secrétariat d'adapter leurs modèles d'activité. Umoja permettra une prise de décisions en connaissance de cause et en temps voulu et l'établissement de cibles spécifiques dans le cadre d'une approche fondée sur les risques en matière de contrôle de l'exécution des programmes.

Grâce à Umoja, les responsables disposeront de meilleures données chiffrées concernant la performance et de tableaux de bord pour suivre l'exécution des programmes. Ils pourront en outre visualiser les contributions que les activités prescrites par l'Organisation ont apportées aux résultats obtenus. En particulier, Umoja fournira de nouveaux outils permettant d'améliorer la gestion de la performance de l'Organisation et l'établissement de rapports y relatifs, notamment pour ce qui est de l'application de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'utilisation systématique, dans l'ensemble de l'Organisation, des outils de planification stratégique, de budgétisation et de gestion de la performance, qui permettront aux directeurs de programme de suivre l'exécution des produits retenus dans les plans stratégiques pour 2020 et donneront aux responsables la possibilité d'enregistrer les progrès accomplis de leur propre initiative, y compris les données factuelles permettant d'étayer les résultats, selon qu'il convient. Le module relatif à la collecte de fonds permettra de répertorier de façon exhaustive les donateurs et leurs contributions. Le module de gestion des partenaires de réalisation compilera l'ensemble des échanges avec chaque partenaire. Le module de gestion des transports servira à fournir aux opérations sur le terrain un appui logistique plus efficace, tandis que le module de gestion des participants aux réunions simplifiera la communication avec les milliers de participants.

Concrètement, si le résultat est atteint, le Département aura étendu et rendu plus interactive la visualisation en temps réel des résultats des activités menées par l'Organisation, qui sont accessibles au public conformément aux principes de responsabilité et de transparence qui sous-tendent les initiatives de réforme du Secrétaire général.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Stabilisation des fonctions relevant des processus d'Umoja-Démarrage et d'Umoja-Extension 1, et conception et élaboration des bases des fonctionnalités d'Umoja-Extension 2	Mise en service et stabilisation des fonctionnalités d'Umoja-Extension 2, et adaptation d'Umoja, qui est le moteur de la réforme, à l'évolution des besoins liés aux piliers de la réforme	Visualisation en temps réel plus interactive des résultats des activités menées par l'Organisation, qui sont accessibles au public, conformément aux principes de responsabilité et de transparence qui sous-tendent les initiatives de réforme du Secrétaire général

29A.22 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.23 On trouvera dans le tableau 29A.1 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tables 29 A.1

Composante 1 (sous-programme 1) : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			6	6
Produits non quantifiés				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias				
E. Activités d'appui				
Informatique et communications				
Logiciels et applications				
Services d'assistance				



Composante 2

Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination

1. Objectif

29A.24 L'objectif auquel la composante contribue est de faciliter les délibérations et la prise de décisions de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.25 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Mieux faire connaître aux représentants les sources d'information à leur disposition

En 2018, l'interface Fifth Committee Place a été créée sur le portail e-deleGATE. Ergonomique, elle permet au secrétariat et aux membres de la Commission de communiquer directement et a permis de résoudre certains problèmes liés à e-Room, l'ancien système utilisé par la Commission, dont la fonction de recherche dans les archives, par exemple, était rudimentaire.

Une réponse adaptée à la situation

Les premiers retours d'utilisateurs reçus au premier semestre de 2018 ont mis en lumière certains problèmes, montrant qu'il fallait continuer à informer les délégations au sujet des fonctionnalités de la « Fifth Committee Place ».

En 2020, le secrétariat s'efforcera de mieux faire connaître les fonctionnalités de cette interface, notamment sa fonction de recherche, afin que les représentants puissent en exploiter toutes les possibilités. À cette fin, il continuera de collaborer étroitement avec les membres de la Commission, publiera des notes d'orientation concises et, si nécessaire, répondra à des questions ciblées.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir améliorer la communication sur les questions d'organisation et de procédure relatives aux réunions et renforcer l'appui fonctionnel et technique et les services de secrétariat fournis aux États Membres.

Concrètement, si le résultat est atteint, le Département recevra des retours positifs sur les fonctionnalités de l'interface Fifth Committee Place et sur les services de secrétariat dont la Commission bénéficie et le pourcentage de réponses positives aux enquêtes restera identique ou augmentera.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Proportion de retours positifs : • Cinquième Commission : 98,3 % • Comité du programme et de la coordination : 97,5 %		Proportion de retours positifs identique ou plus élevée qu'auparavant

29A.26. Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.27 On trouvera dans le tableau 29A.2 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.2

Composante 2 (sous-programme 1) : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			167	167
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			200	200
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias				



Composante 3

Secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel

1. Objectif

29A.28 L'objectif auquel la composante contribue est de garantir que le Secrétariat de l'ONU applique, dans le cadre des procédures d'achat de biens et de services, les principes d'équité, d'intégrité, de transparence, de mise en concurrence internationale effective, de recherche d'un rapport qualité-prix optimal et de respect des intérêts de l'Organisation, et de garantir également que les décisions appropriées soient prises et que la liquidation ou la perte des biens et fournitures appartenant à l'Organisation soient dûment consignées, de même que les dommages ou autres anomalies les concernant.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.29 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Nouveau système de gestion de bout en bout des dossiers permettant de formuler des recommandations stratégiques dans le domaine des achats

En 2018, le Comité des marchés du Siège et le secrétariat du Comité central de contrôle du matériel ont continué d'utiliser une version ancienne d'un logiciel de gestion des dossiers d'achat.

Une réponse adaptée à la situation

Toutefois, il convient de noter que le logiciel utilisé actuellement ne permet pas au Comité central de contrôle du matériel de gérer les recommandations concernant la liquidation et la comptabilisation en pertes des biens et fournitures, qui sont traitées exclusivement hors ligne. De plus, les fonctionnalités de communication de l'information sont limitées. Au vu des réformes de la gestion engagées par le Secrétaire général et des mesures renforcées de délégation de pouvoirs mises en place dans les domaines des achats et de la gestion du matériel, il est plus important que jamais de garantir une plus grande transparence pour ce qui est de l'exercice des pouvoirs ayant fait l'objet d'une délégation et de communiquer des informations détaillées à ce sujet. Par ailleurs, le renforcement de la collecte de données doit être à la mesure de celui de la délégation de pouvoirs, notamment en ce qui concerne le cycle de vie des biens et fournitures, de l'acquisition à la liquidation, au Siège et dans les autres lieux. De plus, les données doivent être gérées de manière à appuyer le respect du principe de responsabilité.

En réponse, en 2020, le secrétariat du Comité central de contrôle du matériel commencera à utiliser un nouveau système de gestion des dossiers de bout en bout, entièrement compatible avec la stratégie sur le long terme de l'Organisation en matière d'informatique, qui permettra un suivi continu de l'achat à la liquidation et sera doté de meilleures fonctions de communication des informations. Il pourra ainsi s'appuyer sur des données plus fiables dans le cadre de l'analyse qu'il fait de toutes les opérations importantes d'achat et de liquidation effectuées dans l'ensemble du Secrétariat et mettre en évidence les tendances et les possibilités d'amélioration. Il sera également mieux à même d'adapter ses recommandations concernant les réformes stratégiques à appliquer dans le domaine des achats et de la gestion et de la liquidation des biens.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la transparence et du respect du principe de responsabilité dans le domaine de l'acquisition et de la liquidation des actifs de l'Organisation et l'application accrue des principes fondamentaux relatifs aux achats, énoncés dans le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'ONU.

Concrètement, si le résultat est atteint, le Département pourra consulter des données actualisées, tant quantitatives que qualitatives, démontrant l'efficacité du nouveau système de délégation des pouvoirs dans les domaines des achats et de la gestion du matériel.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Absence, parmi les entités du Secrétariat, y compris sur le terrain, d'un processus structuré d'aménagement des politiques stratégiques fondé sur les recommandations du Comité des marchés du Siège	Mise en place, parmi les entités du Secrétariat, y compris sur le terrain, d'un processus structuré et renforcé d'aménagement des politiques stratégiques fondé sur des données factuelles et sur les recommandations du Comité des marchés du Siège	Formulation, par le Comité des marchés du Siège, de recommandations sur mesure portant sur les réformes stratégiques à appliquer dans le domaine des achats, étayées par les données recueillies grâce au nouveau système de gestion des dossiers de bout en bout

29A.30 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour 2020

29A.31 On trouvera dans le tableau 29A.3 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.3

Composante 3 (sous-programme 1) : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

Produits non quantifiés

E. Activités d'appui

- Justice interne et contrôle interne
 - Services d'assurance et de contrôle
- Administration
 - Services généraux de gestion



Composante 4

Composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice

1. Objectif

29A.32 L'objectif auquel la composante contribue est de garantir le respect du Statut et du Règlement du personnel lors de la prise de décisions, de permettre le règlement rapide des différends impliquant le personnel et de faire l'économie de contentieux inutiles avec des membres du personnel.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.33 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Diffusion aux bureaux extérieurs isolés des enseignements tirés des procédures de contrôle hiérarchique

En 2018, le Groupe du contrôle hiérarchique a continué de recevoir un nombre élevé de demandes de contrôle hiérarchique et d'y répondre.

Une réponse adaptée à la situation

Pour le Groupe, la difficulté est d'élaborer, dans ce contexte, un guide à l'intention des cadres sur les enseignements tirés de l'expérience ; toutefois, les travaux dans ce sens se sont poursuivis. Cette situation a entravé la diffusion des enseignements tirés du contrôle hiérarchique et, par conséquent, la sensibilisation des cadres et des administrateurs au fonctionnement du système de justice interne. Le volume élevé de demandes à traiter a également limité la capacité du Groupe de mener des activités de sensibilisation.

En réponse, en 2019, le Groupe arrêtera des directives à l'intention des cadres et organisera des ateliers de sensibilisation pour les cadres et administrateurs du Siège et des bureaux régionaux, qui viendront compléter le guide sur les enseignements tirés de l'expérience. En 2020, le Groupe prévoit de mener des activités de sensibilisation sur le terrain au moyen de visioconférences et de systèmes de collaboration ou de réunion en ligne. Ces séances d'information cibleront les bureaux extérieurs isolés.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir améliorer la prise de décisions et le respect du principe de responsabilité et mieux faire connaître le système de justice interne.

Concrètement, si le résultat est atteint, les membres du personnel ayant assisté à des séances de sensibilisation donneront des retours positifs à ce sujet.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Retours montrant une compréhension limitée des questions de contrôle hiérarchique dans le cadre du système de justice interne	Retours du Siège et des bureaux régionaux montrant une bonne compréhension des questions de contrôle hiérarchique dans le cadre du système de justice interne	Retours des bureaux extérieurs isolés montrant une bonne compréhension des questions liées au système de justice interne

29A.34 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour 2020

29A.35 On trouvera dans le tableau 29A.4 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.4

Composante 4 (sous-programme 1) : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

Produits non quantifiés

E. Activités d'appui

Justice interne et contrôle interne

Administration de la justice

Sous-programme 2 Planification des programmes, finances et budget



Composante 1 Finances

1. Objectif

29A.36 L'objectif auquel la composante contribue est de mobiliser les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses de l'Organisation, en application de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies, et de garantir une gestion financière et une communication de l'information financière intégrées, saines, efficaces et rationnelles.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.37 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Nouveau dispositif de contrôle interne à l'appui du dispositif amélioré de délégation des pouvoirs

Le 1^{er} janvier 2019, le Secrétaire général a présenté un nouveau dispositif de délégation des pouvoirs, dans le cadre duquel la prise de décisions concernant les ressources est, la plupart du temps, déléguée aux chefs d'entité, ce qui permet une prise de décisions et de mesures plus rapide. La pleine application du nouveau dispositif et la simplification et la rationalisation du cadre réglementaire financier rendront possible la mise au point de modèles institutionnels innovants et décentralisés, qui permettront de prendre des décisions rapidement, au plus près des lieux où elles auront les plus grands effets sur le plan opérationnel.

Une réponse adaptée à la situation

Il s'agit notamment de veiller à ce que les chefs d'entité soient à même d'assurer et de contrôler le respect du cadre réglementaire afin de maximiser l'efficacité de l'exécution des programmes.

En réponse, en 2020, les équipes chargées de la composante finiront de mettre en place le dispositif de contrôle interne, ce qui permettra au Département d'être raisonnablement sûr d'atteindre ses objectifs concernant le fonctionnement, la communication de l'information et le respect des règles. Elles aideront les chefs d'entité à élaborer leurs déclarations certifiant que des contrôles internes sont bien en place à l'aide des listes de vérification aux fins de l'autoévaluation. Les déclarations reçues par le Secrétariat seront compilées dans une déclaration du Secrétaire général relative au contrôle interne en 2020, qui sera publiée début 2021.

Des résultats concrets

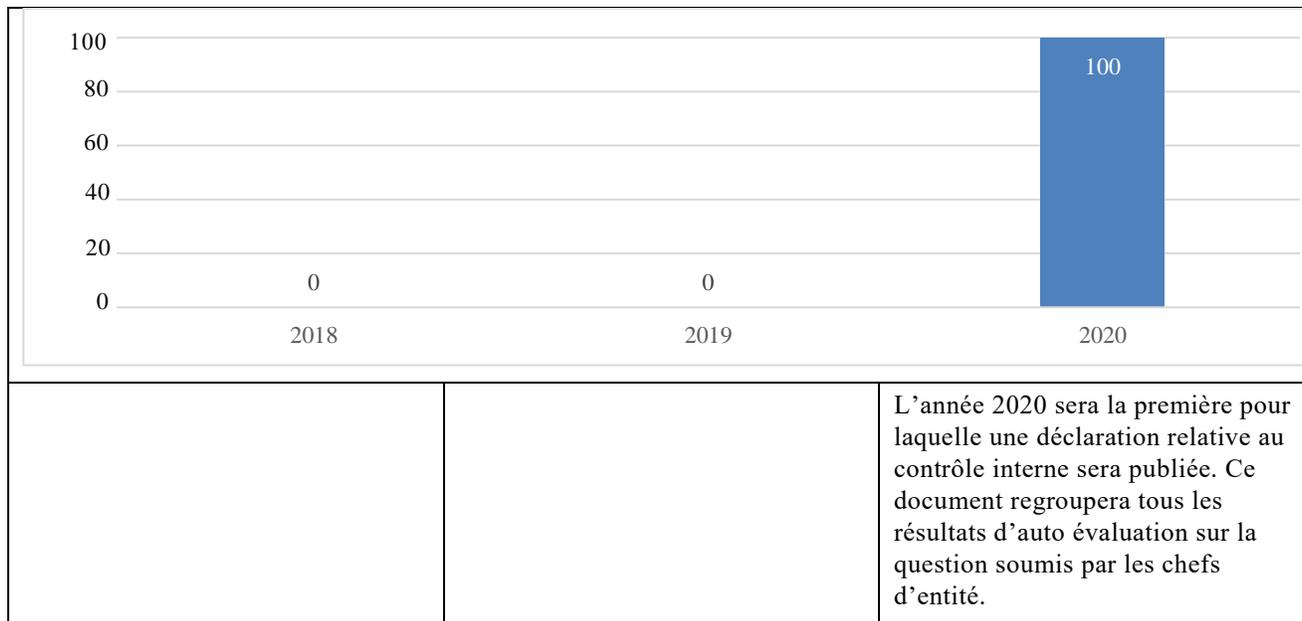
Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace qui sera évalué par tous les chefs d'entité, sur lequel s'appuiera la déclaration du Secrétaire général relative au contrôle interne et qui contribuera au renforcement du dispositif de délégation des pouvoirs.

Concrètement, si le résultat est atteint, les déclarations des chefs d'entité certifiant que des contrôles internes sont en place seront communiquées en temps et en heure.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : pourcentage de déclarations de chefs d'entité certifiant l'existence de contrôles internes qui sont fournies à temps et assorties de documents justificatifs

(En pourcentage)



29A.38 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.39 On trouvera dans le tableau 29A.5 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.5

Composante 1 (sous-programme 2) : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			12	12
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			42	42
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			20	20

Titre VIII Services communs d'appui

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)			777	777
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				



Composante 2

Finances des missions

1. Objectif

29A.40 L'objectif auquel la composante contribue est de garantir des débats fructueux sur les résultats auxquels les missions et les autres entités du Secrétariat contribuent et sur les ressources dont elles ont besoin pour exécuter leur mandat

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.41 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Services indépendants de gestion des risques pour les grands projets d'équipement de l'Organisation

En 2018, les équipes chargées des services d'appui prêtés dans le cadre du précédent sous-programme ont fourni, pour la première fois, des services indépendants de gestion des risques liés à quatre grands projets d'équipement et de rénovation mis en œuvre dans des bureaux hors Siège et dans les locaux de commissions régionales.

Ces services comprenaient l'élaboration de stratégies de gestion des risques tenant compte des spécificités de chaque projet, ce qui a permis aux équipes de projet de cerner et de classer par ordre de priorité les risques associés aux travaux, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques et d'établir et de gérer un budget conditionnel tenant compte de ces risques. Une analyse quantitative des risques a été réalisée pour chaque projet selon la méthode de Monte Carlo et des milliers de versions possibles des projets ont été simulées afin de déterminer les résultats les plus probables en termes de coûts.

Les services fournis ont donné aux responsables des projets et aux équipes concernées les moyens de prendre des décisions de manière rapide et opportune, ce qui a permis d'atténuer les conséquences potentielles des risques les plus importants (par exemple la modification de la portée du projet à la demande du maître d'ouvrage). Les États membres ont reçu un résumé de la situation financière globale des projets, y compris des informations sur le niveau de confiance quant à la réalisation des projets dans les limites du budget fixé.

Une réponse adaptée à la situation

La difficulté tient au fait qu'en 2018, certains projets sont tombés en deçà du niveau de confiance minimum de 80 %, fixé par l'Organisation conformément à la pratique du secteur. En outre, les analyses initiales ne montraient pas pleinement le lien entre les risques de retard et les risques de dépassements budgétaires. Enfin, les informations sur l'évolution des niveaux de confiance au fil du temps n'étaient pas disponibles, faute de données.

En réponse, en 2020, les équipes chargées de la composante s'efforceront de mieux communiquer les résultats des analyses réalisées selon la méthode de Monte-Carlo, et ce de trois façons : en montrant comment des décisions pragmatiques prises par les responsables sur le terrain permettent d'atténuer les risques (par exemple si, pendant un projet de rénovation, il y a un risque élevé que des murs cachent des problèmes imprévus, la décision de procéder à des essais invasifs, comme des forages, à des endroits précis permet de mieux concevoir les plans et donc de réduire le risque de devoir donner de coûteux ordres de modification) ; en mettant en évidence plus clairement le

lien entre les risques de retard et les risques de dépassements budgétaires ; en montrant une augmentation des niveaux de confiance au fil des années.

Des résultats concrets

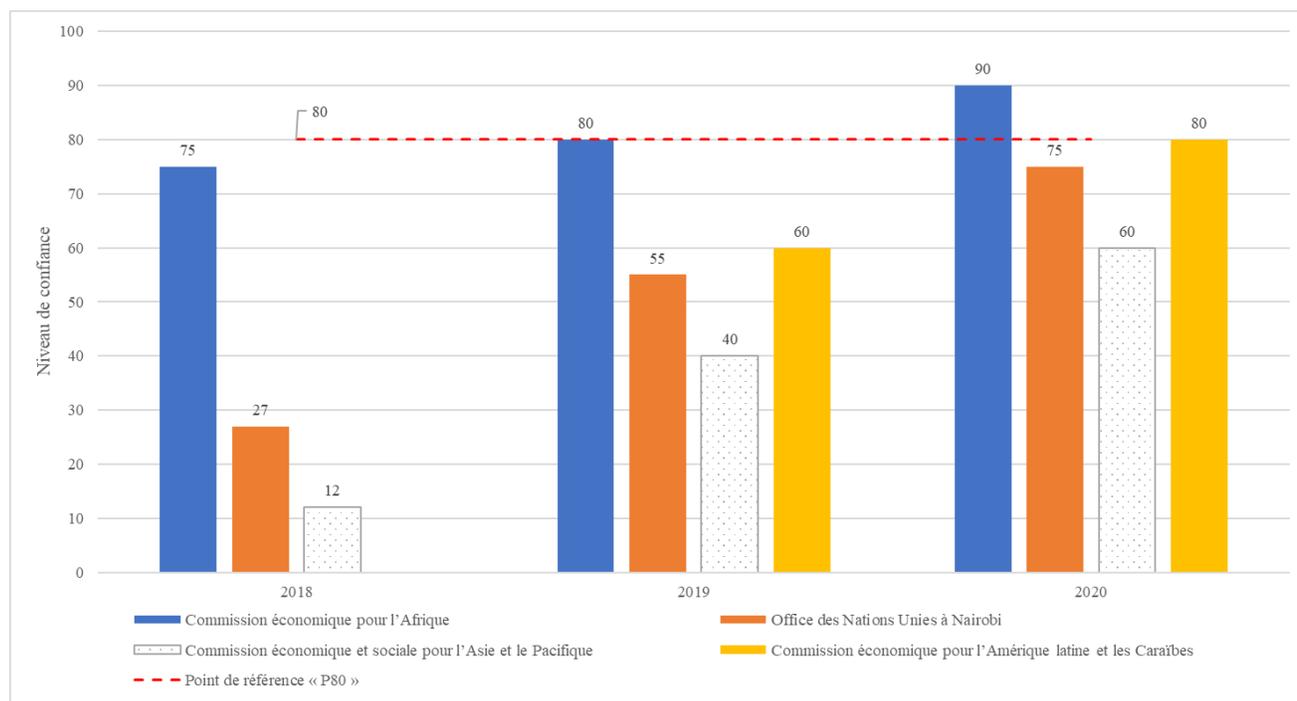
Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir renforcer le degré de certitude quant au fait que les projets seront achevés sans dépasser le budget approuvé.

Concrètement, si le résultat est atteint, les projets seront achevés dans les limites du budget approuvé.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : niveau de confiance concernant l'achèvement des grands projets d'équipement de l'ONU dans la limite du budget approuvé

(En pourcentage)



29A.42 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.43 On trouvera dans le tableau 29A.6 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.6
**Composante 2 (sous-programme 2) : produits retenus pour la période 2018-2020,
 par catégorie et sous-catégorie**

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			42	40
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			120	120
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)			5	5
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				

5. Principaux écarts et variations concernant les produits

Variations entre les prévisions pour 2020 et pour 2019

- 29A.44 Pour ce qui est de la documentation destinée aux organes délibérants, la variation s'explique par la diminution du nombre de rapports de présentation et d'exécution du budget des opérations de maintien de la paix devant être établis à l'intention de l'Assemblée générale, en raison de la clôture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.



Composante 3

Planification des programmes et établissement du budget

1. Objectif

29A.45 L'objectif auquel la composante contribue est de garantir des débats fructueux entre les États Membres sur les résultats auxquels le Secrétariat contribue, sur la concrétisation des mandats sous la forme de plans de travail et sur les ressources dont le Secrétariat a besoin pour exécuter son mandat.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.46 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Results.un.org : faire en sorte que le Secrétariat rende compte de ses travaux et mieux faire connaître la façon dont il contribue à obtenir des résultats

En 2018, l'Assemblée générale ayant approuvé la réforme du cycle budgétaire dans sa résolution [72/266 A](#), une initiative de gestion du changement a été lancée, dans le cadre de laquelle toutes les entités concernées ont reçu un appui pratique aux fins de l'élaboration de leur premier plan-programme et des informations sur les résultats escomptés, conformément aux dispositions de la résolution (voir l'annexe A du présent rapport). Des efforts ont été faits pour optimiser la conception et la présentation des cadres de résultats révisés afin de donner une vue d'ensemble de la contribution du Secrétariat aux résultats obtenus dans tous les domaines d'activité et d'éclairer ainsi les décisions que l'Assemblée sera appelée à prendre.

Une réponse adaptée à la situation

Il convient de noter que si le nouveau format proposé pour les cadres de résultats contient des éléments visuels et des graphiques, il ne s'inscrit pas dans la tendance actuelle, hors Organisation, qui consiste à présenter l'information sous d'autres formats accessibles et ergonomiques. Les informations sur la planification des programmes doivent être communiquées aux organes intergouvernementaux sous forme de rapports écrits, mais d'autres modes de présentation pourraient aider à mieux faire comprendre ce que le Secrétariat fait et contribue à faire et à promouvoir une culture axée sur les résultats.

En réponse, en 2020, les équipes chargées de la composante lanceront le site [results.un.org](#), sur lequel on trouvera un tableau de bord interactif consacré aux programmes du Secrétariat, qui illustrera de manière vivante la façon dont ces derniers contribuent aux résultats, le but étant de présenter sous un format accessible et facile à comprendre les données collectées dans le cadre du nouveau processus de planification des programmes.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir mieux faire connaître les travaux du Secrétariat et la façon dont ils contribuent aux résultats obtenus, promouvoir une culture axée sur les résultats et faire en sorte que le Secrétariat rende davantage compte de ses travaux.

Il sera possible de savoir si le résultat a été atteint en comparant le nombre de visites sur le site [results.un.org](#) et le nombre de téléchargements du plan-programme biennal pour 2018-2019 et en analysant les observations envoyées

par l'intermédiaire du site. Concrètement, si le résultat est atteint, des retours positifs seront reçus en réponse à une enquête menée auprès des délégations des États Membres et à une autre réalisée en interne auprès des directeurs et directrices de programme.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Retours concernant la documentation destinée aux organes délibérants et le processus budgétaire	Retours concernant la documentation destinée aux organes délibérants et le processus budgétaire	Retours positifs sur la documentation destinée aux organes délibérants et sur le portail en ligne, et commentaires positifs indiquant que le processus budgétaire et le nouveau format de présentation du budget contribuent à promouvoir une culture davantage axée sur les résultats

29A.47 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.48 On trouvera dans le tableau 29A.7 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.7

Composante 3 (sous-programme 2) : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			71	71
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			125	120
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)			109	109
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				

Sous-programme 3 Ressources humaines



Composante 1 Stratégies et politiques

1. Objectif

29A.49 L'objectif auquel la composante contribue est de garantir la gestion efficace et transparente des ressources humaines, de faire en sorte que le personnel de l'Organisation soit compétent et motivé et de veiller à la diversité des effectifs.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.50 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Réorientation du cadre de gestion des ressources humaines en vue d'appuyer la transition vers un modèle de gestion décentralisé et axé sur le terrain

En 2018, les États Membres ont approuvé la proposition du Secrétaire général tendant à revoir le modèle de gestion de l'Organisation pour accroître la décentralisation, la transparence et le respect du principe de responsabilité. Afin d'assurer cette transition, les équipes responsables de la mise en œuvre de cette nouvelle composante ont été investies du pouvoir de décision stratégique en toutes matières qui intéressent la gestion des ressources humaines. Elles ont mis au point et défendu des normes et principes modernes, novateurs et éclairés en vue d'appuyer la transition vers un Secrétariat plus décentralisé et plus axé sur les réalités de terrain.

Une réponse adaptée à la situation

Il faut accélérer la transformation du cadre de gestion des ressources humaines afin de favoriser ce changement dans le style de gestion, en s'appuyant sur les résultats obtenus en matière de simplification des politiques, notamment dans le cadre du tout premier examen complet du Statut et du Règlement du personnel de l'ONU, réalisé en vue de leur simplification, et de l'évaluation et de la rationalisation de plus de 600 textes administratifs.

En réponse, en 2020, le Département : a) réorientera rapidement le cadre de gestion des ressources humaines afin d'adapter les politiques au nouveau modèle de gestion décentralisé et axé sur le terrain et de clarifier les fonctions des cadres et les responsabilités de chacun et de chacune comme suite à la mise en place du nouveau dispositif de délégation des pouvoirs ; b) renforcera encore la capacité de l'Organisation d'élaborer des politiques novatrices et de simplifier et rationaliser ses politiques existantes, le but étant de la doter d'un cadre général de gestion actualisé, pertinent et adaptable. Les produits comprennent notamment des politiques rationalisées, tenant compte des besoins des membres du personnel et permettant à ces derniers de s'acquitter correctement de leur mandat.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir donner aux entités concernées les moyens d'exercer de manière efficace et responsable les pouvoirs qui leur ont été délégués en matière de gestion des ressources humaines, à l'appui de modèles d'activité novateurs et adaptés aux réalités de terrain.

Concrètement, si le résultat est atteint, les équipes chargées de l'exécution de la composante recevront des retours positifs de la part des entités clientes. La rationalisation des politiques, qui vise à tenir compte des réalités de terrain, devrait permettre d'appliquer les politiques de gestion des ressources humaines de façon plus cohérente dans toutes les entités et tous les lieux d'affectation et de réduire la nécessité de prévoir des dérogations. Dans la pratique, les clients feront part de leurs observations au sujet de la rationalisation des procédures administratives, en particulier hors Siège, sachant que les membres du personnel chargés de la gestion des ressources humaines n'auront plus besoin d'interpréter les politiques ou de gérer les problèmes d'ordre juridique causés par l'ambiguïté de certains textes.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Les entités clientes au sein du Secrétariat s'emploient à recenser les domaines dans lesquels le cadre réglementaire pourrait être simplifié et révisé	Les activités de simplification et de révision du cadre réglementaire se poursuivent, y compris l'élaboration d'un tableau détaillé de délégation des pouvoirs ; les besoins des clients sont pris en compte lors de la révision des politiques	Les clients dans l'ensemble du Secrétariat font part des améliorations découlant du cadre révisé de gestion des ressources humaines, notamment sur le terrain

29A.51 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.52 On trouvera dans le tableau 29A.8 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.8

Composante 1 (sous-programme 3) : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			11	5
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			45	133
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Ressources humaines				
Justice interne et contrôle interne				
Administration de la justice				

5. Principaux écarts et variations concernant les produits**Variations entre les prévisions pour 2020 et pour 2019**

- 29A.53 S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants, la variation est due à la diminution du nombre de rapports devant être présentés au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission, conformément aux tâches prescrites et aux demandes d'informations et de rapports soumises par les organes délibérants.
- 29A.54 Pour ce qui est des services fonctionnels pour les réunions, la variation tient à l'augmentation du nombre de réunions de la Commission de la fonction publique internationale, qui s'explique principalement par le fait qu'il est tenu compte des réunions des groupes de travail.



Composante 2 Droit administratif

1. Objectif

29A.55 L'objectif auquel la composante contribue est de veiller à ce que toutes les catégories de personnel respectent les normes de conduite.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.56 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Une démarche intégrée pour faire respecter les normes de conduite les plus strictes

Le cadre juridique interne, y compris les normes de conduite applicables au personnel des Nations Unies, concerne l'ensemble du Secrétariat.

La réforme de la gestion a été l'occasion de rassembler tous les aspects du droit administratif et de mettre en place une conception intégrée, de bout en bout, de la déontologie et de la discipline à l'échelle du Secrétariat. Par le regroupement des services chargés de la déontologie et de la discipline des missions et du Siège ainsi que de la Section du droit administratif et de la Section des appels, et par la création d'une équipe chargée des situations de crise, cette intégration répond à la volonté toujours plus forte d'assurer l'application plus stricte du principe de responsabilité ; elle recentre l'attention sur la prévention et permet de veiller à ce que les crises soient traitées rapidement et efficacement.

Ainsi une démarche intégrée permettra-t-elle de réagir plus rapidement et de faciliter le retour d'expérience. La révision des politiques et les activités de renforcement des capacités en bénéficieront, ce qui favorisera la consolidation de la gestion et l'adhésion à une culture où chacun est responsable de sa conduite.

Une réponse adaptée à la situation

Il s'agit de faire coïncider cette ambition d'intégration avec le nouveau modèle de gestion décentralisée où une plus grande place est faite aux réalités de terrain, et de mettre à la disposition du personnel d'encadrement, des fonctionnaires et des autres membres du personnel un dispositif intégré et innovant de droit administratif servant un objectif commun dans une démarche cohérente.

En réponse, en 2020, un dispositif intégré de droit administratif permettra de mieux répondre, de manière globale, aux manquements à la déontologie survenant au Secrétariat. La Division du droit administratif, qui représente le Secrétaire général auprès du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies lorsque les décisions administratives et disciplinaires sont contestées, a étayé les travaux déjà réalisés au moyen des connaissances dont on dispose en matière de déontologie et de discipline dans les missions afin de mettre au point une approche intégrée de bout en bout des questions de déontologie. Le Service d'intervention en cas de crise, nouvellement créé, aide à apporter une réponse coordonnée à l'échelle du Secrétariat aux crises touchant le bien-être et la sécurité du personnel. Il sera procédé à la sélection et la formation de coordonnateurs et coordonnatrices pour les questions de déontologie et de discipline dans les environnements hors mission en vue de constituer un réseau, et à l'approfondissement des connaissances des responsables en la matière au moyen de réunions d'information et de

la prestation de conseils, entre autres. En outre, il est prévu d'intensifier l'interaction avec les coordonnateurs et coordonnatrices désignés pour l'ensemble du Secrétariat à l'aide de techniques novatrices, notamment par la mise en service de la plateforme d'échange d'informations ALD-Connect. Avec cette base de données, mieux intégrée, exhaustive et reposant sur les acquis du Système de suivi des fautes professionnelles, il sera possible d'exploiter plus largement les outils d'analytique. Des campagnes d'information d'envergure mondiale seront conçues en collaboration avec d'autres parties intéressées (Bureau de la déontologie et Bureau de l'Ombudsman, notamment).

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une meilleure connaissance et une meilleure appréhension des normes de conduite.

Concrètement, si le résultat est atteint, l'Enquête sur la motivation du personnel des Nations Unies montrera que les moyens de signaler un manquement sont mieux connus ; de plus, la plateforme ALD-Connect sera utilisée plus fréquemment et un plus grand nombre d'utilisateurs indiqueront échanger des informations sur les pratiques optimales.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Réseau de praticiens de la déontologie et de la discipline limité aux opérations de maintien de la paix	Partage informel de connaissances entre praticiens de la déontologie et de la discipline de toutes les entités relevant du Secrétariat	Partage structuré de connaissances entre praticiens de la déontologie et de la discipline de toutes les entités relevant du Secrétariat au moyen de la plateforme ALD-Connect

29A.57 Le mandat qui lui a été confié au titre de la composante continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.58 On trouvera dans le tableau 29A.9 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.9
**Composante 2 (sous-programme 3) : produits retenus pour la période 2018-2020,
 par catégorie et sous-catégorie**

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			45	20
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Bases de données et supports numériques				
E. Activités d'appui				
Administration				
Ressources humaines				
Justice interne et contrôle interne				
Administration de la justice				

5. Principaux écarts et variations concernant les produits

Variations entre les prévisions pour 2020 et pour 2019

29A.59 S'agissant des services fonctionnels pour les réunions, la variation tient au fait qu'un nombre moins élevé de réunions de la Cinquième Commission sont prévues concernant le rapport que l'équipe chargée de la composante doit produire en 2020.



Sous-programme 4 Transformation opérationnelle et questions de responsabilité

1. Objectif

29A.60 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'aider l'Organisation à placer les résultats et les données au centre de ses activités, à être résiliente, à mener une action durable, à privilégier l'efficacité, le respect du principe de responsabilité, la transparence et le respect des normes établies, à tirer les enseignements de son expérience et à s'améliorer continuellement.

2. Lien avec les objectifs de développement durable

29A.61 De nature à faciliter l'exécution de diverses activités, l'objectif est lié à tous les objectifs de développement durable.

3. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Les systèmes fondés sur des données factuelles sont mis au service de la prise de décision et de l'obtention de résultats par les directeurs et directrices de programme

En 2018, les États Membres ont approuvé le dessein du Secrétaire général d'instaurer un nouveau modèle de gestion, laquelle serait décentralisée, transparente et responsable. Ceci a donné lieu à la mise en place d'un nouveau dispositif de délégation de pouvoirs favorisant la prise de décisions au plus près du lieu d'exécution du mandat donné et du programme approuvé. En 2019, le Département s'est employé à aider les directeurs et directrices de programme à assimiler leurs nouveaux pouvoirs et à mettre en place des mécanismes de suivi et de contrôle dans le cadre du dispositif renforcé d'application du principe de responsabilité.

Une réponse adaptée à la situation

Du fait de l'octroi de nouveaux pouvoirs, qui habilite les intéressés à prendre davantage de décisions, il faut veiller à ce que ces dernières soient prises en connaissance de cause et étayées par des données factuelles dans le cadre d'une approche intégrée et transversale de la transformation opérationnelle. Les responsables des programmes sont ainsi invités à collecter, à titre anticipatif, des données et d'autres informations utiles pour déterminer si les objectifs de performance vont être réalisés ou sont en voie de l'être et prendre les mesures qui s'imposent.

En réponse, en 2020, le Département tirera parti de ce qui a été fait en 2019 pour proposer des progiciels de dernière génération aux fins de l'analyse et du contrôle de l'exécution, ainsi que des solutions innovantes permettant d'inspirer de nouveaux modèles d'activité et de donner aux cadres les moyens de s'acquitter de leurs tâches.

Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'exploitation généralisée, par les directeurs et directrices de programmes relevant du Secrétariat, des solutions intégrées ainsi que des progiciels d'analyse et de contrôle de l'exécution développés par le Département.

Concrètement, si le résultat est atteint, les intéressés considéreront que les outils fondés sur des données factuelles développés par le Département ont contribué à mieux éclairer leurs décisions et les ont aidés à déceler les points à améliorer et à prendre les mesures qui s'imposaient pour obtenir de meilleurs résultats et mieux exécuter le mandat qui leur a été confié.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats

2018	2019	2020
Existence de quelques logiciels isolés d'appui à la prise de décision et au suivi de la performance, ainsi qu'à la communication d'informations à ce sujet	Première exploitation de systèmes reposant sur la collecte de données à l'appui de la prise de décision et du suivi de la performance, ainsi qu'à la communication d'informations à ce sujet	Des progiciels reposant sur la collecte de données sont en place, qui contribuent à approfondir l'information et le retour d'expérience sur la performance des programmes et l'exécution des mandats aux fins de la prise de décisions au Secrétariat

29A.62 Le mandat qui lui a été confié au titre du sous-programme continuera de guider le Département dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

4. Produits retenus pour la période 2018-2020

29A.63 On trouvera dans le tableau 29A.10 les produits retenus pour la période 2018-2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 29A.10

Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			4	4
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)			26	27
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services généraux de gestion				
Gestion des risques				

Annexe

Exécution du programme en 2018^a

Chapitre 29 Services de gestion et d'appui

Sous-chapitre 29A Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion

Sous-programme 1 Services de gestion, administration de la justice et services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination

Composante 1 Services de gestion

1. Objectif

- A.1 L'objectif auquel la composante contribue est de faire en sorte que l'Organisation gagne en efficacité et en efficience et améliore le respect du principe de responsabilité et la transparence

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Obtenir le meilleur rapport qualité-prix

Le secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel s'est employé à examiner rapidement les dossiers relatifs à l'adjudication des marchés, à la comptabilisation en pertes et à la liquidation des avoirs, et il a formulé des recommandations en la matière. Par ces travaux réguliers, il a accumulé un corps de connaissances sur la qualité des procédures d'achat et les compétences disponibles au Secrétariat. Il suit de près les économies que l'Organisation a réalisées grâce à l'application de ses recommandations et qui, pour 2018, dépassent les 85 millions de dollars. À cette fin, et dans une optique de simplification et de rationalisation des tâches administratives, il a repensé en 2018 le fonctionnement des comités des marchés, de sorte que les procédures d'achat soient traitées soit au niveau des comités locaux des marchés, soit au niveau du Comité des marchés du Siège, selon le montant des marchés. De même, il a remanié les procédures du Comité de contrôle du matériel pour instaurer un dispositif analogue.

Le secrétariat fait part des meilleures pratiques aux membres des comités locaux des marchés et aux spécialistes des achats dans le cadre d'activités de formation et de renforcement des capacités. En 2018, cette formation a été dispensée à 281 personnes.



Application des recommandations
du secrétariat du Comité des marchés
et du Comité central de contrôle du matériel

**Économie réalisée
par l'Organisation**

^a Comme indiqué au paragraphe 29A.3, la structure du programme changera en 2020. On trouve en annexe des informations sur l'exécution du programme, tel qu'il était structuré en 2018.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de faire en sorte que les règles relatives aux procédures d'achat soient respectées.

Dans la pratique, le nombre de contestations liées à des dossiers d'adjudication de marchés recevables par le Comité d'examen des adjudications a été ramené à zéro en 2018. Une contestation avait été reçue en 2017.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- A.2 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'adjudication des marchés et la liquidation des actifs selon les principes d'efficacité, d'équité, d'intégrité et de transparence et dans le strict respect des règles et règlements applicables (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint. En témoignent le maintien du nombre de jours nécessaires au traitement des dossiers soumis au Comité des marchés du Siège et le maintien du nombre moyen de dossiers traités par le Comité central de contrôle du matériel.

3. Produits retenus pour 2018

- A.3 On trouvera dans le tableau A.1 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.1

Composante 1 (sous-programme 1) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	5	5		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	20	20		
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services généraux de gestion				
Justice interne et contrôle interne				
Services d'assurance et de contrôle				

Composante 2 Progiciel de gestion intégré

1. Objectif

- A.4 L'objectif auquel la composante contribue est d'améliorer la gestion des ressources de l'Organisation.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Une transition sans heurt vers de nouvelles structures organisationnelles

Depuis sa mise en service, le progiciel Umoja, moteur de la transformation des modes opératoires d'un bout à l'autre de la chaîne, a permis de notables améliorations d'ordre administratif, remplacé des logiciels anciens, rationalisé des processus fragmentés et aidé à mieux circonscrire des données provenant de l'ensemble des entités relevant du Secrétariat. Fort de sa contribution à des réformes stratégiques majeures comme l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public et la stratégie Informatique et communications, Umoja est voué à appuyer d'autres projets.

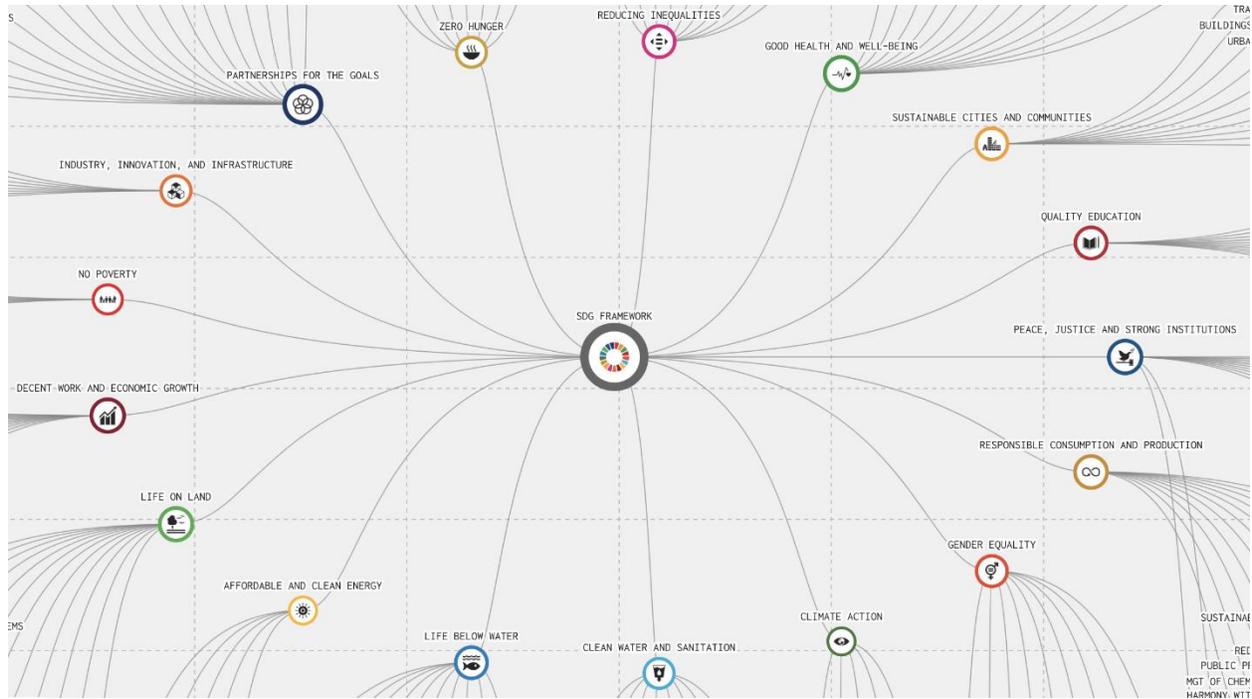
En 2018, l'exploitation d'Umoja a été déterminante au regard de la réforme de la gestion, de la réforme du dispositif de paix et de sécurité et de la réforme du système des Nations Unies pour le développement voulues par le Secrétaire général ; en effet, ce progiciel a facilité la suppression de départements hérités du passé et leur remplacement par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Département de l'appui opérationnel (réforme de la gestion) ainsi que par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix (réforme du dispositif de paix et de sécurité), de même que le passage au système des coordonnateurs résidents (réforme du système des Nations Unies pour le développement). Dans les derniers mois de 2018, Umoja a permis l'introduction de changements dans le modèle de fonctionnement de la gestion de l'organisation et notamment celle des ressources humaines, du budget et des finances, de la chaîne d'approvisionnement et du dispositif de sécurité des nouveaux départements. Grâce à ce progiciel, il a été possible de collecter un important volume de données et de mener à bien des activités de validation en appui aux nouveaux départements, ainsi que de tester les nouveaux éléments des données de base dans des modules développés préalablement à l'exploitation de celles-ci à partir de janvier 2019.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'assurer le passage sans heurt aux nouvelles structures issues des réformes voulues par le Secrétaire général, de sorte que les départements ont pu, dès le premier jour, axer leurs efforts sur l'exécution du mandat qui leur a été confié.

Dans la pratique, les nouvelles structures, les éléments d'ordre financier – y compris les états de paie –, les postes, les allocations de crédit, les droits d'accès au titre de la sécurité, les flux de travail, les stocks, le matériel et les ressources ont tous été configurés ou reconfigurés, testés et au besoin actualisés dans Umoja, dans les temps et selon le calendrier prévu.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.



Articulation des programmes avec les objectifs de développement durable, intégrée dans Umoja-Extension 2 à l'appui des mesures de réforme du Secrétaire général

A.5 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir la mise en place de processus rationnels et efficaces de gestion des ressources et d'exécution des programmes, assortis de dispositifs de contrôle interne et pleinement conformes aux textes, politiques et procédures applicables (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste le nombre moins élevé de demandes d'assistance informatique et des délais d'intervention plus courts.

3. Produits retenus pour 2018

A.6 On trouvera dans le tableau A.2 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.2
Composante 2 (sous-programme 1) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	6	6		
Produits non quantifiés				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias				
E. Activités d'appui				
Informatique et communications				
Logiciels et applications				
Services d'assistance				

Composante 3 Composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice

1. Objectif

- A.7 L'objectif auquel la composante contribue est d'amener tout responsable appelé à prendre des décisions à en répondre pleinement.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

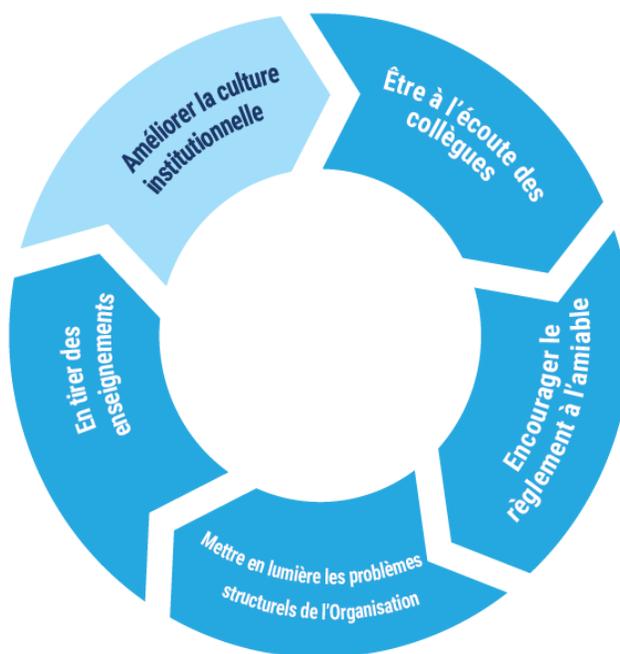
S'employer à résoudre les différends sur le lieu de travail pour améliorer la culture institutionnelle

En 2018, l'équipe du Département chargée de la composante a formulé 1 115 recommandations en réponse à des requêtes de fonctionnaires contestant la légalité de décisions administratives les visant. Grâce au contrôle hiérarchique, l'Organisation est en mesure d'examiner les différends qui l'opposent à des fonctionnaires en raison de décisions administratives prises au sujet de leur situation professionnelle et de les régler à un stade précoce, mais aussi d'étayer la prise de décisions administratives en mettant en évidence les problèmes d'ordre structurel dans l'Organisation et les enseignements tirés du contrôle hiérarchique.

En 2018, l'équipe a par ailleurs donné des conseils ponctuels à des cadres et autres responsables qui la sollicitaient au sujet de décisions difficiles à prendre. Elle a aussi été sollicitée plus fréquemment qu'auparavant par des fonctionnaires qui souhaitaient obtenir de l'aide concernant l'accès au système de justice interne. Le Département tire ainsi parti des résultats du contrôle hiérarchique pour aider les responsables à prendre des décisions et pour mieux faire connaître le dispositif de justice interne. Il a observé que seul un petit nombre d'affaires pour lesquels une aide avait été apportée en 2018 avaient par la suite fait l'objet d'une procédure formelle.

Les possibilités de régler un différend de manière informelle, y compris par le renvoi de l'affaire devant l'ombudsman, sont examinées au stade du contrôle hiérarchique demandé par le fonctionnaire, sachant que les cas sont réglés plus efficacement quand les parties sont pleinement satisfaites. Lorsqu'un cas n'a pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable et que le contrôle hiérarchique amène à conclure qu'une décision contestée n'est pas conforme au cadre juridique de l'Organisation, le fonctionnaire lésé se voit accorder, à titre de réparation, quelque mesure pouvant aller jusqu'à la modification de ladite décision. Si, au terme de la procédure, il est déterminé que la décision contestée était fondée en droit, l'intéressé reçoit, par écrit, une réponse détaillant les raisons qui ont motivé cette conclusion. À ce stade, il est libre de s'inscrire en faux contre ces motifs et d'exercer un recours devant le Tribunal du contentieux administratif. S'il juge ces motifs satisfaisants, il peut décider de ne pas poursuivre la procédure. Certains dossiers peuvent être considérés comme « flous », comme l'illustre la réaction d'un fonctionnaire qui, à la réception du résultat du contrôle hiérarchique, a répondu : « Je ne suis pas d'accord, mais j'apprécie l'examen minutieux qui a été fait ». Aucune action en justice n'a été engagée.

S'employer à résoudre les différends sur le lieu de travail pour améliorer la culture institutionnelle



Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont contribué à réduire le nombre d'affaires traitées officiellement donnant lieu à un recours au Tribunal.

Dans la pratique, moins de 20 % des affaires ont donné lieu à un recours au Tribunal. En tout, 27 % des affaires ayant fait l'objet d'un contrôle hiérarchique ont pu être réglées à l'amiable soit avec l'aide du Bureau de l'ombudsman, soit directement entre le fonctionnaire et l'autorité ayant pris la décision.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- A.8 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir la diminution du nombre d'affaires dont est saisi le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint. En témoigne le fait que moins de 20 % des affaires pour lesquelles des fonctionnaires ont demandé un contrôle hiérarchique ont été portés devant le Tribunal.

3. Produits retenus pour 2018

- A.9 On trouvera dans le tableau A.3 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.3

Composante 3 (sous-programme 1) : produits retenus pour la période 2018, par catégorie et sous-catégorie

Produits non quantifiés

E. Activités d'appui

Justice interne et contrôle interne

Administration de la justice

Composante 4 Services destinés à la Cinquième Commission et au Comité du programme et de la coordination

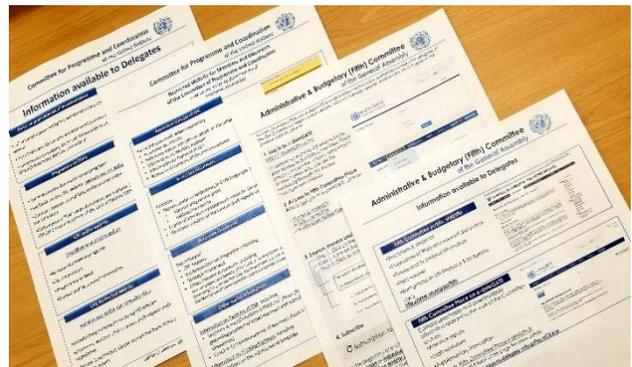
1. Objectif

- A.10 L'objectif auquel la composante contribue est de faciliter les débats et les décisions de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Mise en service de la « Fifth Committee Place » sur le portail e-deleGATE

En 2018, les réunions de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination se sont déroulées selon les programmes de travail de ces organes, dans les temps voulus, avec méthode et dans le respect des procédures établies. Soucieux de les faciliter, le Département a amélioré la communication sur les questions d'organisation et de procédure et il a ciblé l'appui fonctionnel et technique ainsi que les services de secrétariat fournis aux États Membres et aux autres participants aux réunions. Les objectifs ont été atteints en ce qui concerne l'élaboration et la diffusion des programmes de travail ainsi que la présentation des rapports finals. L'examen de la fréquence de mise à jour et de distribution aux États Membres des programmes de travail de ces deux organes au cours de la période considérée a montré que l'objectif (mise à jour hebdomadaire en cours de session) avait été atteint et que, vers la fin de chaque session de la Commission et du Comité, les programmes de travail avaient même été mis à jour et distribués aux États Membres presque quotidiennement.



Exemples de feuillets d'information établis à l'intention des délégations
Source : secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination

D'après les enquêtes menées pour évaluer les services assurés par le Département, le taux de satisfaction atteignait 98,3 % pour la soixante-douzième session de la Commission et 97,5 % pour la cinquante-huitième session du Comité. Bien que les participantes et participants à ces sessions n'aient formulé aucune plainte, les résultats ne sont toujours pas à la hauteur des attentes dans un domaine, à savoir les sites Web.

Le Département a continué d'administrer et de tenir à jour les portails Web publics mais aussi les archives, dont l'accès n'est accordé qu'aux États Membres. Le site Web réservé aux délégations à la Cinquième Commission, e-Room, est remplacé depuis la mi-janvier 2018 par la Fifth Committee Place, accessible sur le portail e-deleGATE. La migration vers le portail e-deleGATE, qui renferme la documentation de toutes les grandes commissions et de l'Assemblée générale siégeant en plénière, donnait effet aux dispositions de la résolution 71/323 de l'Assemblée sur la revitalisation de ses travaux. Il est à noter par ailleurs que la Fifth Committee Place se veut plus fonctionnelle que l'ancienne plateforme e-Room, dont les utilisateurs avaient déploré, dans des enquêtes menées lors de sessions précédentes, la complexité, le manque de dynamisme et l'absence de fonction de recherche. La nouvelle plateforme permet de consulter en temps quasi réel la version actualisée des compléments d'information et des projets de résolution présentés à la Cinquième Commission, et elle offre de meilleures fonctionnalités de recherche pour accéder aux documents d'archive. En 2018, le Département a œuvré en étroite collaboration avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour atténuer les risques associés à la transition vers la nouvelle plateforme. Par exemple, des informations sur la transition ont été données dès le début de la session pour sensibiliser à l'avance les parties intéressées à la migration définitive vers la nouvelle plateforme. Des feuillets d'information préparés par le secrétariat de la Cinquième Commission ont été distribués aux délégations et une présentation générale a été organisée par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

à l'intention de tous les États Membres. Dans l'ensemble, la transition s'est effectuée sans heurt et a été bien accueillie par les délégations.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'améliorer la communication avec les États Membres et entre eux.

Dans la pratique, les résultats de l'enquête menée à l'issue de la soixante-douzième session de la Cinquième Commission ont montré que les États Membres avaient accueilli favorablement la Fifth Committee Place, sans qu'aucun retour négatif ne soit formulé. Il en est allé de même pour l'enquête réalisée à la fin de la cinquante-huitième session du Comité du programme et de la coordination, qui montre que 100 % des membres du Comité ont été satisfaits, au cours de la session, du site Web protégé par mot de passe. Le secrétariat s'appuie sur un dispositif structuré lui permettant d'obtenir des retours, notamment au moyen d'enquêtes menées régulièrement à l'issue des sessions. Les résultats de ces enquêtes ont été pris en compte dans l'établissement et l'exécution des plans de travail annuels de la composante, l'objet étant d'améliorer les services rendus par le secrétariat aux États Membres et autres parties prenantes.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- A.11 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'amélioration de la communication sur les questions d'organisation et de procédure relatives aux réunions et le renforcement de l'appui fonctionnel et technique et des services de secrétariat fournis aux États Membres et aux autres participants aux réunions (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint. En témoigne le fait que, dans le cadre de l'enquête menée à la fin de l'année de 2018, aucune plainte n'a été formulée par les délégations des États Membres à la Cinquième Commission et au Comité du programme et de la coordination concernant le déroulement des séances et la qualité des services d'appui fonctionnel et de secrétariat technique.

3. Produits retenus pour 2018

- A.12 On trouvera dans le tableau A.4 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.4

Composante 4 (sous-programme 1) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	167	255		
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	200	172		
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

4. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

- A.13 S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants, l'écart tient essentiellement à un nombre plus élevé que prévu de notes relatives au programme de travail de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination, compte tenu des décisions prises et des modifications faites par les bureaux des deux organes à mesure que se sont déroulés les débats.
- A.14 S'agissant des services de conférence et de secrétariat pour les réunions, l'écart tient essentiellement au nombre moindre que prévu de réunions de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination, compte tenu des décisions prises et des modifications faites par les Bureaux des deux organes à mesure que se sont déroulés les débats.

Chapitre 29B Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Sous-programme 2 Planification des programmes, budget et comptabilité

Composante 1 Planification des programmes et établissement du budget

1. Objectif

- A.15 L'objectif auquel la composante contribue est de faire en sorte que le plan-programme soit formulé de façon efficace et rationnelle de manière qu'il soit approuvé et que les ressources nécessaires au financement des programmes et des activités du Secrétariat soient mobilisées, et de veiller à ce que ces ressources et les ressources extrabudgétaires soient administrées et gérées de manière efficace et rationnelle.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Planification ascendante plus ouverte des programmes

En décembre 2017, l'Assemblée générale a approuvé de vastes réformes budgétaires dans le cadre desquelles le budget-programme biennal, en place depuis 1974, est remplacé par un budget-programme annuel, à titre d'essai.

En 2018, une initiative de gestion du changement a été lancée en vue de donner suite à la décision prise par l'Assemblée générale. L'organisation de 30 ateliers pratiques dans 14 lieux a permis d'aider plus de 1 500 fonctionnaires essentiellement affectés aux programmes à élaborer les plans-programmes et à réunir des informations sur l'exécution du budget pour tous les départements, bureaux et missions politiques spéciales afin que puisse être établi le premier budget-programme annuel pour 2020 de ces entités. Ces ateliers ont également permis aux directeurs de programme de faire le lien entre les objectifs de leurs sous-programmes et les objectifs de développement durable.



*Exemple d'une planification des programmes plus ouverte et partant de la base
Source : Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget*

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont facilité une planification ascendante plus ouverte des programmes, ce qui a permis de rendre les plans plus concrets, plus cohérents et plus transparents et, partant, aux bénéficiaires de ces plans de mieux en apprécier la valeur ajoutée.

Dans la pratique, les ateliers ont été l'occasion de recueillir des avis. Quatre participants interrogés sur cinq étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que le changement d'approche concernant les cadres de résultats était une amélioration. Certains participants ont notamment déclaré ce qui suit : « c'est la première fois que le processus budgétaire m'a permis de réfléchir de façon stratégique » ; « cela me permet, à la différence des indicateurs que nous avions avant, de véritablement faire savoir ce que je fais et quelle est la valeur ajoutée que j'apporte » ; « l'accent mis sur les résultats me permet de partager le succès de différents travaux dans un même rapport convaincant ».

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- A.16 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'intensification de la contribution des États Membres à la prise de décisions concernant les questions relatives au plan-programme biennal, au budget-programme et aux budgets des tribunaux pénaux internationaux et du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste le fait que l'intégralité des rapports ait en moyenne été soumise deux jours avant le délais fixé pour être publiés simultanément dans toutes les langues officielles.

3. Produits retenus pour 2018

- A.17 On trouvera dans le tableau A.5 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.5

Composante 1 (sous-programme 2) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	65	46		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	125	123		
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	109	114		
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				

4. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

- A.18 S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants, l'écart tient principalement au fait que moins de rapports que prévu ont été communiqués au Comité du programme et de la coordination, en raison de la décision prise par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 A d'intégrer le plan-programme et des informations sur les résultats escomptés dans le projet de budget-programme.
- A.19 Pour ce qui est des activités ou de la documentation techniques, l'écart s'explique essentiellement par le fait que le nombre de déclarations orales concernant les incidences des projets de résolution sur le budget-programme a été plus élevé que prévu, un plus grand nombre de projets de résolution que par le passé exigeant une explication.

Composante 2

Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix

1. Objectif

- A.20 L'objectif auquel la composante contribue est de mobiliser les ressources nécessaires au financement des opérations de maintien de la paix et de veiller à ce que ces opérations soient administrées et gérées de manière efficace et rationnelle.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Des budgets de maintien de la paix plus accessibles

En 2018, le rapport d'ensemble du Secrétaire général sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a été simplifié, devenant plus court et plus ciblé, et l'on y trouve de nombreux tableaux et graphiques décrivant les évolutions dans le domaine du maintien de la paix, avec des informations détaillées, fondées sur les données consignées dans les annexes.

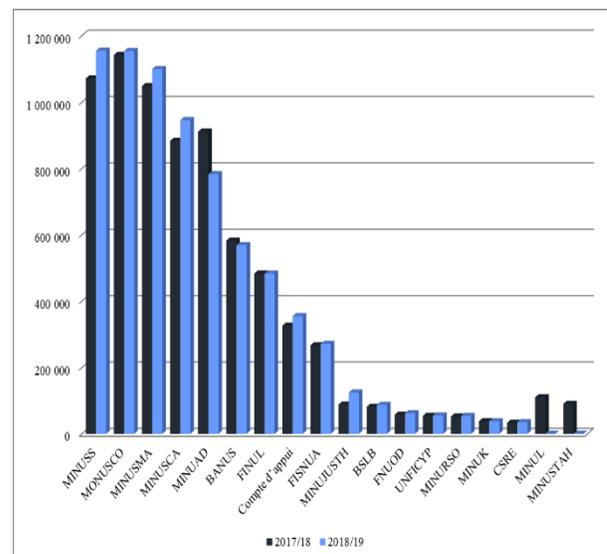
Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont accru la transparence des informations budgétaires sur les opérations de maintien de la paix.

Dans la pratique, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/72/789, par. 6) s'est félicité de la présentation d'un rapport d'ensemble simplifié et a pris note des efforts qui continuaient d'être faits pour en améliorer le contenu et le format, ainsi que pour accroître la qualité des informations qui y étaient présentées.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Comparaison des ressources demandées pour l'exercice 2018/19 et pour l'exercice 2017/18, par composante de maintien de la paix (En milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : BANUS : Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; BSLB : Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ; CSRE : Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) ; FINUL : Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; FISNUA : Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; FNUOD : Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ; MINUAD : Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ; MINUJUSTH : Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti ; MINUK : Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ; MINUL : Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ; MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ; MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti ; MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; UNFICYP : Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

- A.21 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir la contribution à un mécanisme permettant aux États Membres de prendre des décisions en connaissance de cause concernant les questions liées au maintien de la paix (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste le pourcentage plus élevé de clients satisfaits de services reçus.

3. Produits retenus pour 2018

- A.22 On trouvera dans le tableau A.6 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.6

Composante 2 (sous-programme 2) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	42	46		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	85	92		
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				

4. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

- A.23 S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants, l'écart s'explique principalement par le fait que l'Assemblée générale a reçu plus de rapports sur le projet de budget et l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix des Nations Unies que prévu car il a fallu aider les opérations en phase de transition ou de restructuration à réviser leur budget et aider également les opérations demandant des ressources supplémentaires.
- A.24 En ce qui concerne les services fonctionnels pour les réunions, l'écart tient essentiellement au fait que la Cinquième Commission a tenu plus de séances que prévu car elle a dû examiner plus de rapports que ce qui avait été envisagé au moment de la planification.

Composante 3 Comptabilité, contributions et information financière

1. Objectif

A.25 L'objectif auquel la composante contribue est d'améliorer encore la qualité des états financiers et la satisfaction des clients quant à la prestation des services, de mobiliser les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses de l'Organisation, en application de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies, et d'améliorer l'application des décisions correspondantes.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Vers une plus grande transparence de l'information financière

En 2018, un certain nombre d'initiatives ont visé à améliorer la disponibilité de l'information financière. Ces activités ont compris la mise en place d'un portail en ligne sur l'état des contributions, le récent envoi électronique des avis de mise en recouvrement et l'enrichissement du contenu en ligne relatif aux contributions. Elles ont facilité le versement ponctuel des quotes-parts, comme le montre l'augmentation du nombre d'États Membres ayant versé l'intégralité de ce qu'ils devaient au titre du budget ordinaire avant la fin de 2018 (152 États Membres, contre 145 en 2017). Entre le 22 décembre 2018, date à laquelle l'Assemblée générale a adopté le taux de contribution pour la période 2019-2021, et la fin de l'année, la documentation requise a été publiée et les avis de mise en recouvrement au titre du budget ordinaire pour l'année à venir ont été envoyés. La documentation sur le taux de contribution aux opérations de maintien de la paix a également été publiée avant la fin de 2018.

A handwritten ledger from 1946 with columns for country names and numerical values. The entry for the United Kingdom is clearly visible and includes a date of 1946.

L'état des contributions en 1946 et en 2018

A screenshot of the United Nations Status of Contributions website. It displays a summary table for January 2019, showing contributions payable, assessments, and credits for various member states.

Contributions payable as of 31/12/2017	Assessments as of 2019	Credit balance as of 2019	Prior year contributions payable	Current year contributions payable	Total contributions payable
Regular Budget	328,603,490.00	2,849,023,029.00	334,776,712.00	508,961,800.00	2,032,948,211.00
Maintaining Peace Fund	151.00			151.00	151.00
Subtotal	328,603,641.00	2,849,023,029.00	334,776,712.00	509,112,951.00	2,033,099,212.00

Dans le même temps, les éléments à retenir des principaux volumes des états financiers (couvrant les opérations de maintien de la paix et les autres entités) ont été publiés pour la première fois dans un fascicule comprenant des graphiques pour illustrer la situation financière et les tendances les plus récentes. Cela a permis aux départements clients et aux États Membres d'avoir un aperçu des principaux indicateurs financiers.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont rendu les états financiers plus accessibles et ont permis aux États Membres de s'informer plus facilement sur le taux de contribution, les quotes-parts versées et les soldes non acquittés.

Dans la pratique, 174 États Membres se sont inscrits pour avoir accès aux informations disponibles en ligne sur l'état des contributions (voir figure), plus de 100 États Membres reçoivent leur avis de mise en recouvrement par voie électronique et les États Membres ont accueilli avec satisfaction le nouveau fascicule, qui selon eux améliore la transparence.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

A.26 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'amélioration de la prise de décisions des États Membres concernant les questions relatives au barème des quotes-parts, à la base de financement des activités de maintien de la paix et à l'état des contributions (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste le fait que la totalité des rapports

mensuels sur l'état des contributions ait été publiée dans les délais, à savoir avant la fin du mois suivant.

3. Produits retenus pour 2018

- A.27 On trouvera dans le tableau A.7 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.7

Composante 3 (sous-programme 2) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	13	13		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	44	59		
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	30	30		
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	780	780		
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				

4. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

- A.28 En ce qui concerne les services fonctionnels pour les réunions, l'écart tient au fait que la Cinquième Commission a tenu plus de séances que prévu sur le barème des quotes-parts.

Composante 4 Services de trésorerie

1. Objectif

A.29 L'objectif auquel la composante contribue est d'assurer une gestion prudente des fonds.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Garantir des paiements sécurisés en période d'insécurité

Après que la République démocratique du Congo eut prévu de tenir une élection présidentielle le 23 décembre 2018, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'attendait à des manifestations violentes avant et après l'élection. La MONUSCO, qui est l'une des plus grandes opérations de l'ONU en Afrique, emploie près de 3 500 personnes. En décembre, la trésorerie au Siège et la Mission ont craint que les paies du mois, d'un montant total estimé à 8 millions de dollars, ne pussent être versées ponctuellement au personnel.

Les équipes chargées de la composante, en coordination avec la Section des états de paye, ont collaboré avec les interlocuteurs bancaires participant au processus de paiement pour avancer la date de l'établissement des états de paie de façon à ce qu'elle précède l'élection. Ensuite, deux semaines avant la date initialement fixée, la trésorerie a envoyé des instructions pour effectuer les paiements. Elle a également collaboré étroitement avec la MONUSCO et la banque afin que la livraison d'espèces se fasse en toute sécurité dans tous les secteurs de la zone de la Mission.



Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis le versement ponctuel des salaires et des paiements dans le pays pendant les manifestations.

Dans la pratique, 100 % des membres du personnel ont reçu leur paie en temps voulu tout au long de l'exercice.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

A.30 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir la gestion sécurisée des fonds (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste la disponibilité constante des fonds nécessaires à l'exécution des obligations de l'Organisation.

3. Produits retenus pour 2018

A.31 On trouvera dans le tableau A.8 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.8
Composante 4 (sous-programme 2) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4		
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Services financiers et budgétaires				

Chapitre 29C Bureau de la gestion des ressources humaines

Sous-programme 3 Gestion des ressources humaines

Composante 1 Politiques

1. Objectif

- A.32 L'objectif auquel la composante contribue est de favoriser la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée, adaptable et en bonne santé qui fasse preuve des plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, en s'attachant à assurer une représentation géographique et une représentation des genres équilibrées et à développer une culture institutionnelle porteuse de progrès.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Initiative Clear Check

S'engageant de nouveau à faire en sorte que l'ONU soit un espace sûr pour toutes les personnes qui ont un lien avec l'Organisation, le Secrétaire général a présenté en 2018 une série d'initiatives pour lutter contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il a insisté sur le fait que, si une personne a commis l'un quelconque de ces actes alors qu'elle était en poste dans une entité des Nations Unies, elle ne devrait pas être réembauchée ailleurs dans le système.

Les travaux menés dans le cadre de la composante ont contribué à l'élaboration et à la mise en place de la base de données ClearCheck, qui a pour objet de contrôler les candidatures lors de la présélection effectuée en vue d'un recrutement.

ClearCheck est une plateforme en ligne sécurisée hébergeant une base de données centralisée. Sa création fait suite à une série de directives strictes qui ont été approuvées par l'Équipe spéciale du CCS chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies et par le Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

De 2017 à 2018, les équipes chargées de la composante ont collaboré étroitement avec un certain nombre de bureaux, notamment celui de la Coordonnatrice spéciale chargée d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, en vue de concevoir la plateforme. Elles ont également collaboré avec le Bureau de l'informatique et des communications afin de garantir la saisie correcte des informations sur les individus dans la base de données et ont effectué des tests d'acceptation pour vérifier que la plateforme était utilisable et fournissait le service requis aux utilisateurs finaux. Les utilisateurs de la plateforme, qui sont formés à cet effet, doivent signer un accord de confidentialité afin d'avoir accès aux données et d'en importer.

Le système est maintenant opérationnel et les utilisateurs finaux s'en servent déjà, notamment en versant des informations pertinentes dans la base de données et en utilisant ces informations lors du recrutement. Ces informations ont déjà été enrichies, non seulement par les entités du Secrétariat mais également par des homologues d'organisations appliquant le régime commun. Afin de faire progresser les travaux en 2019, cet outil est en train d'être intégré à la procédure de vérification des références de la composante. En outre, à mesure que plusieurs entités commenceront à utiliser l'outil, la plateforme devrait être renforcée et servir à appuyer les activités de présélection dans toutes les entités appliquant le régime commun.

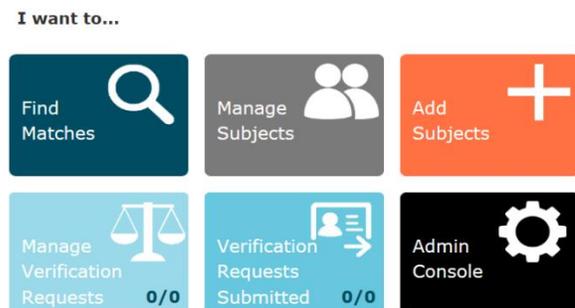


Tableau de bord du système ClearCheck

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont contribué à mettre en place une procédure (grâce à l'outil ClearCheck) permettant aux entités du Secrétariat de contrôler et de présélectionner les candidatures dans le cadre du recrutement et de favoriser une culture de l'intégrité.

Dans la pratique, la candidature de 100 % des personnes recrutées au Secrétariat a été approuvée au moyen du système ClearCheck.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- A.33 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir l'élaboration de politiques, de procédures et de programmes favorisant le développement d'une culture institutionnelle (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été partiellement atteint, ainsi que l'attestent les informations données ci-dessus.

3. Produits retenus pour 2018

- A.34 On trouvera dans le tableau A.9 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.9

Composante 1 (sous-programme 3) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	6	2		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	54	149		
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Ressources humaines				
Justice interne et contrôle interne				
Administration de la justice				

4. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

- A.35 S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants, l'écart s'explique principalement par le nombre de rapports présentés à l'Assemblée générale inférieur aux prévisions pour 2018, étant donné que celles-ci comprenaient les rapports établis par d'autres départements auxquels les équipes chargées de la composante ont contribué mais dont elles ne sont pas les auteurs.
- A.36 Pour ce qui est des services fonctionnels pour les réunions, l'écart tient essentiellement au fait que les réunions des groupes de travail de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) sont incluses dans le nombre total, qui est donc plus élevé que prévu.

Composante 2 Planification stratégique, recrutement et affectations

1. Objectif

- A.37 L'objectif auquel la composante contribue est de favoriser la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée, adaptable et en bonne santé qui fasse preuve des plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, en s'attachant à assurer une représentation géographique et une représentation des genres équilibrées et à développer une culture institutionnelle porteuse de progrès.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Meilleur accès, plus grande portée : le nouveau Système d'examens et de tests en ligne de l'ONU a amélioré le recrutement et l'accessibilité

En 2018, le Système d'examens et de tests en ligne de l'ONU a été lancé en tant que plateforme d'évaluation aux fins du recrutement, en particulier du recrutement par voie de concours et d'évaluations à grande échelle. Il permet aux candidats originaires de tous les États Membres de passer les épreuves de sélection à tout moment et où qu'ils se trouvent en mettant à leur disposition une plateforme moderne, conviviale, multilingue et accessible, ce qui est une toute nouvelle expérience pour des milliers de candidats, en particuliers les jeunes, qui souhaitent travailler pour l'Organisation. Conçu en collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications et le Département de l'Assemblée



Nombre de participants au concours du programme Jeunes administrateurs en 2018. Plus le cercle est grand, plus le nombre de participants était élevé.

générale et de la gestion des conférences, il constitue la plateforme officielle de l'ONU en matière d'examen des aptitudes des candidats, hébergée dans l'infrastructure d'informatique en nuage et mise au point à partir de logiciels libres. Il a été utilisé en 2018 pour faire passer tous les principaux examens et tests du Secrétariat, y compris pour le programme Jeunes administrateurs, le concours de recrutement de personnel linguistique et le Test d'aptitude standardisé pour les services généraux. On a également recouru à la plateforme pour faire passer des tests pour des avis de vacance de poste qui n'en exigeaient pas mais qui avaient attiré un grand nombre de candidats. Au total, plus de 60 000 candidats de tous les États Membres ont passé un test sur la plateforme.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont contribué au recrutement de personnel qualifié, diversifié et adaptable à différents postes de l'ONU, aidant en particulier à rajeunir les effectifs en s'attachant à assurer une représentation géographique et une représentation des sexes équilibrées.

Dans la pratique, la plateforme du Système d'examens et de tests en ligne de l'ONU a une portée mondiale et est accessible dans plus de 185 pays, le taux de candidats ne se présentant pas au concours du programme Jeunes administrateurs a diminué et les candidats sont davantage satisfaits de la procédure d'examen en ligne. Les avis des utilisateurs ont été très positifs. En effet, environ 4 utilisateurs de la plateforme sur 5 étaient d'accord pour dire que le système représentait une amélioration par rapport aux tests et aux examens tels qu'ils se déroulaient auparavant. Un utilisateur a déclaré : « En tant qu'ancien membre du personnel de l'ONU, je peux dire avec certitude que la nouvelle plateforme est un progrès considérable comparé au système antérieur et est aussi avancée que tout ce que j'ai pu voir dans le secteur privé. Chapeau bas ! » En outre, le système a résolu les problèmes d'expérience inégale en matière d'examens, ceux-ci étant désormais standardisés et ne variant pas selon les circonstances.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- A.38 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le recrutement, l'affectation et la promotion des fonctionnaires les plus qualifiés et les plus compétents, et la promotion d'une représentation géographique et d'une représentation des sexes plus équilibrées (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'attestent les informations données ci-dessus.

3. Produits retenus pour 2018

- A.39 On trouvera dans le tableau A.10 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.10

Composante 2 (sous-programme 3) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	<i>2018 Produits prévus</i>	<i>2018 Produits livrés</i>	<i>2019 Produits prévus</i>	<i>2020 Produits prévus</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	45	20		
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Ressources humaines				

4. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

- A.40 S'agissant des services fonctionnels pour les réunions, l'écart s'explique principalement par le fait que la Cinquième Commission a tenu moins de séances que prévu en raison du report de l'examen du point 141 de l'ordre du jour (Gestion des ressources humaines) à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale.

Composante 3

Perfectionnement, valorisation et administration des ressources humaines

1. Objectif

- A.41 L'objectif auquel la composante contribue est de favoriser l'évolution de la culture institutionnelle du Secrétariat pour répondre aux exigences et aux besoins nouveaux.

2. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

Réformer le modèle de direction et de gestion du Secrétariat pour transformer la culture de l'Organisation

La formation à la direction et à la gestion devient de plus en plus importante et est essentielle à la concrétisation de l'ambition du Secrétaire général de voir l'Organisation embrasser une culture axée sur les résultats qui lui permette de mieux gérer les risques administratifs et les risques associés à l'exécution des mandats, d'encourager l'esprit d'innovation, de relativiser davantage toutes erreurs commises de bonne foi et de se tenir prête à prendre rapidement toutes mesures correctrices qui s'imposeraient. Afin de faire évoluer la culture de l'Organisation, le modèle d'encadrement devrait être fondé sur le respect de règles et de principes, inclusif, multidimensionnel, porteur de transformation, collaboratif, pragmatique et orienté vers l'action, prévoir l'application du principe de responsabilité et s'appliquer à chacun.



En 2018, le modèle de direction et de gestion, qui s'inscrit dans la lignée du modèle de leadership du système des Nations Unies, a été mis au point en vue d'être approuvé par le Comité de gestion. Il définit de nouvelles compétences en matière de direction et de gestion sous forme d'aptitudes et des comportements observables, qui viennent ensuite alimenter de nouveaux programmes de formation au leadership et à l'encadrement. Ces programmes visent à dispenser une formation plus solide et plus diversifiée afin de contribuer au développement de ces compétences chez les dirigeants et les responsables de l'ensemble du Secrétariat.

En 2018, le Programme pour les hauts responsables des Nations Unies et le Programme de renforcement des capacités de gestion ont été mis en œuvre. Le premier met l'accent sur un leadership porteur de changement et adaptable, en particulier sur la réflexion stratégique et systémique et la déontologie, tandis que le second donne aux dirigeants des outils pratiques et des connaissances pour les aider à faire face aux réalités complexes que sont celles de l'ONU et à obtenir des résultats d'une manière efficace, tant dans des lieux d'affectation difficiles qu'au Siège.

Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de renforcer la capacité des dirigeants et responsables d'être le moteur des changements organisationnels et de gérer efficacement la transformation de la culture de l'ONU en une culture d'autonomisation et de responsabilité, grâce à laquelle les dirigeants et responsables ont les moyens d'obtenir les résultats nécessaires dans toutes les circonstances.

Dans la pratique, 64 membres du personnel ont participé au Programme pour les hauts responsables des Nations Unies et 341 au Programme de renforcement des capacités de gestion, le taux de satisfaction globale étant respectivement de 90 % et de 89 %. L'un des participants a déclaré ce qui suit : « La formation dispensée dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de gestion est l'une des possibilités de formation les plus pertinentes et les plus utiles dont j'ai eu la chance de profiter en près de 20 ans au service de l'Organisation... Elle a certainement fait de moi un meilleur fonctionnaire. »

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- A.42 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir le renforcement de la capacité des fonctionnaires d'accomplir efficacement la mission de l'Organisation grâce à l'exécution de programmes et à la prestation de services dans le domaine des ressources humaines (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'attestent les informations données ci-dessus.

3. Produits retenus pour 2018

- A.43 On trouvera dans le tableau A.11 les produits retenus pour 2018, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau A.11

Composante 3 (sous-programme 3) : produits retenus pour 2018, par catégorie et sous-catégorie

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	2		
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	45	39		
Produits non quantifiés				
E. Activités d'appui				
Administration				
Ressources humaines				

4. Principaux écarts et variations concernant les produits

Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations

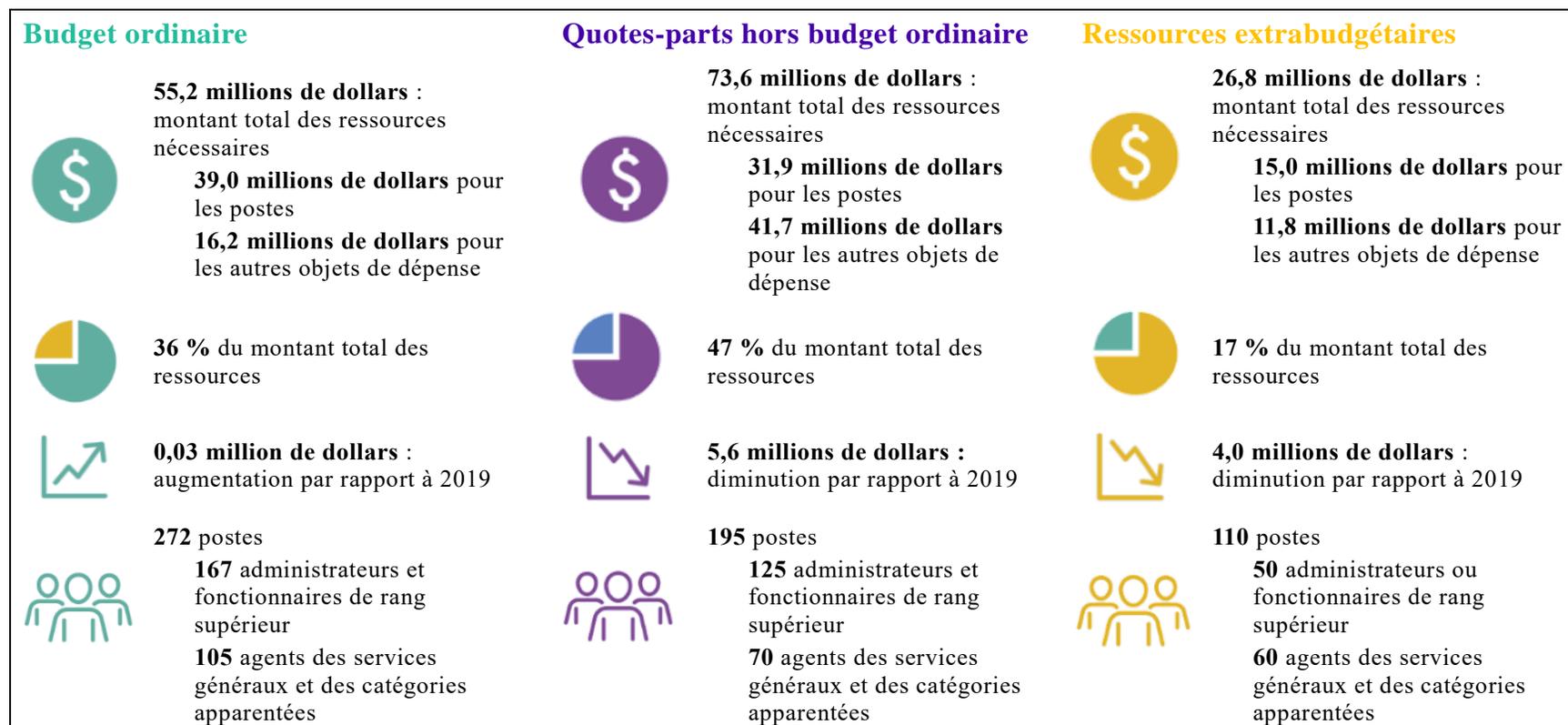
- A.44 S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants, l'écart s'explique par le fait que la Cinquième Commission a reçu plus de rapports que prévu, l'Assemblée générale ayant demandé dans sa résolution [72/266 B](#) que lui soit soumise pour examen et décision, durant la principale partie de sa soixante-treizième session, une étude comparative du regroupement des fonctions de gestion des ressources humaines en un seul département ou de leur répartition entre deux départements.
- A.45 En ce qui concerne les services fonctionnels pour les réunions, l'écart tient principalement au fait que la Cinquième Commission a tenu moins de séances que prévu en raison du report à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale de l'examen des rapports soumis au titre du point 141 de l'ordre du jour.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Vue d'ensemble

29A.64 On trouvera dans la figure 29A.II et le tableau 29A.11 des informations sur les ressources financières et les postes nécessaires pour 2020, répartis entre le budget ordinaire et les quotes-parts hors budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires qu'il est prévu de recevoir.

Figure 29A.II
2020 en chiffres



Note : Avant actualisation des coûts.

Tableau 29A.11

Ressources financières et postes, par composante, sous-programme et source de financement : vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2020 (prévisions avant 2019 actualisation des coûts)</i>		<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations) (prévisions)</i>		<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations) (prévisions)</i>		<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations) (prévisions)</i>		<i>Variation</i>
	<i>(crédits ouverts)</i>	<i>des coûts)</i>		<i>(estimations)</i>	<i>(prévisions)</i>		<i>(estimations)</i>	<i>(prévisions)</i>		<i>(estimations)</i>	<i>(prévisions)</i>	
Ressources financières												
Direction exécutive et administration	4 282,5	4 394,4	111,9	1 881,8	1 518,1	(363,7)	1 099,6	938,5	(161,1)	7 263,9	6 851,0	(412,9)
Programme de travail												
1. Progiciel de gestion intégré, services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination, services de gestion et composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice												
Composante 1 (Progiciel de gestion intégré)	4 466,1	4 466,1	–	28 859,1	19 376,9	(9 482,2)	10 705,8	7 188,2	(3 517,6)	44 031,0	31 031,2	(12 999,8)
Composante 2 (Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination)	986,1	1 014,4	28,3	284,0	394,4	110,4	–	–	–	1 270,1	1 408,8	138,7
Composante 3 (Secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel)	537,1	467,3	(69,8)	1 356,4	1 299,9	(56,5)	–	–	–	1 893,5	1 767,2	(126,3)
Composante 4 (Composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice)	1 264,8	1 458,5	193,7	98,7	148,3	49,7	–	–	–	1 363,5	1 606,8	243,4
2. Planification des programmes, finances et budget												
Composante 1 (Finances)	7 164,5	7 941,3	776,8	16 637,4	25 682,2	9 044,8	10 188,4	10 629,9	441,5	33 990,3	44 253,4	10 263,1
Composante 2 (Finances des missions)	1 430,7	1 268,0	(162,7)	7 665,2	7 996,9	331,7	685,6	685,6	–	9 781,5	9 950,5	169,0
Composante 3 (Planification des programmes et établissement du budget)	5 403,8	4 980,0	(423,8)	644,6	399,7	(244,9)	2 937,6	2 206,1	(731,5)	8 986,0	7 585,8	(1 400,2)

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2020 (prévisions avant 2019 actualisation des coûts)		Variation	2019 (estimations prévisions)		Variation	2019 (estimations prévisions)		Variation	2019 (estimations prévisions)		Variation
	(crédits ouverts)											
3. Ressources humaines												
Composante 1 (Stratégies et politiques)	17 607,3	16 706,4	(900,9)	3 142,5	3 064,9	(77,6)	1 414,5	1 428,0	13,5	22 164,3	21 199,3	(965,0)
Composante 2 (Droit administratif)	2 870,6	3 017,7	147,1	5 157,9	5 014,4	(143,5)	565,1	531,2	(33,9)	8 593,6	8 563,3	(30,3)
4. Transformation opérationnelle et questions de responsabilité	6 247,1	7 869,2	1 622,1	7 636,1	8 552,7	916,6	2 711,9	2 711,9	–	16 595,1	19 133,8	2 538,7
Total partiel (programme de travail)	47 978,1	49 188,9	1 210,8	71 481,9	71 930,3	448,4	29 208,9	25 380,9	(3 828,0)	148 668,9	146 500,1	(2 168,8)
Appui au programme	2 893,0	1 604,9	(1 288,1)	5 811,5	125,8	(5 685,7)	452,6	452,6	–	9 157,1	2 183,3	(6 973,8)
Total	55 153,6	55 188,2	34,6	79 175,2	73 574,2	(5 601,0)	30 761,1	26 772,0	(3 989,1)	165 089,9	155 534,4	(9 555,5)

Postes

Direction exécutive et administration	24	23	(1)	3	3	–	3	3	–	30	29	(1)
Programme de travail												
1. Progiciel de gestion intégré, services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination, services de gestion et composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice												
Composante 1 (Progiciel de gestion intégré)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Composante 2 (Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination)	6	6	–	2	2	–	–	–	–	8	8	–
Composante 3 (Secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel)	4	3	(1)	6	6	–	–	–	–	10	9	(1)
Composante 4 (Composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice :)	9	9	–	–	–	–	–	–	–	9	9	–

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2019 (crédits ouverts)	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Variation	2019 (estimations)	2020 (prévisions)	Variation	2019 (estimations)	2020 (prévisions)	Variation	2019 (estimations)	2020 (prévisions)	Variation
2. Planification des programmes, finances et budget												
Composante 1 (Finances)	55	59	4	48	53	5	61	68	7	164	180	16
Composante 2 (Finances des missions)	8	7	(1)	43	43	–	4	4	–	55	54	(1)
Composante 3 (Planification des programmes et établissement du budget)	36	31	(5)	5	–	(5)	16	9	(7)	57	40	(17)
3. Ressources humaines												
Composante 1 (Stratégies et politiques)	79	61	(18)	13	13	–	7	7	–	99	81	(18)
Composante 2 (Droit administratif)	20	19	(1)	27	27	–	2	2	–	49	48	(1)
4. Transformation opérationnelle et questions de responsabilité	42	42	–	48	48	–	15	15	–	105	105	–
Total partiel (programme de travail)	259	237	(22)	192	192	–	105	105	–	556	534	(22)
Appui au programme	12	12	–	–	–	–	2	2	–	14	14	–
Total	295	272	(23)	195	195	–	110	110	–	600	577	(23)

Budget ordinaire : vue d'ensemble

29A.65 On trouvera dans les tableaux 29A.12 et 29A.13 des informations sur le montant des ressources financières et les postes qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Ces ressources font apparaître des réductions qui ont été rendues possibles en partie par l'amélioration et la rationalisation des processus métier, la redistribution du travail et la mise à profit et le renforcement des capacités d'informatique décisionnelle et d'une gestion fondée sur des données factuelles, l'objectif étant de mieux orienter la prise de décisions et la planification. Des renseignements plus détaillés sont donnés dans les sections consacrées aux différentes composantes. Le montant demandé permet de financer l'exécution des mandats dans leur intégralité, d'une manière efficace et rationnelle.

Tableau 29A.12

Évolution des ressources financières, par composante et grande catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Changements						2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Composante									
Direction exécutive et administration	4 282,5	141,8	–	(29,9)	111,9	2,6	4 394,4	193,5	4 587,9
Programme de travail	47 978,1	(2 425,3)	–	3 636,1	1 210,8	2,5	49 188,9	1 619,5	50 808,4
Appui au programme	2 893,0	–	–	(1 288,1)	(1 288,1)	(44,5)	1 604,9	53,3	1 658,2
Total	55 153,6	(2 283,5)	–	2 318,1	34,6	0,1	55 188,2	1 866,3	57 054,5
Grandes catégories de dépenses									
Postes	38 794,6	2 182,6	–	(1 948,6)	234,0	0,6	39 028,6	1 428,5	40 457,1
Autres objets de dépense	16 359,0	(4 466,1)	–	4 266,7	(199,4)	(1,2)	16 159,6	437,8	16 597,4
Total	55 153,6	(2 283,5)	–	2 318,1	34,6	0,1	55 188,2	1 866,3	57 054,5

Tableau 29A.13

Évolution des postes permanents, par catégorie

	Changements					2020 (effectif proposé)	Variation
	2019 (effectif approuvé)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SGA	1	–	–	–	–	1	–
SSG	2	–	–	–	–	2	–
D-2	7	–	–	–	–	7	–
D-1	16	–	–	–	–	16	–
P-5	34	–	–	–	–	34	–
P-4	46	–	–	–	–	46	–
P-3	37	–	–	–	–	37	–
P-2/1	24	–	–	–	–	24	–
Total partiel	167	–	–	–	–	167	–

	Changements					2020 (effectif proposé)	Variation
	2019 (effectif approuvé)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Agents des services généraux							
1 ^{re} classe	21	–	–	(1)	20	(1)	
Autres classes	107	–	–	(22)	85	(22)	
Total partiel	128	–	–	(23)	105	(23)	
Total	295	–	–	(23)	272	(23)	

Note : L'annexe II récapitule les changements, par composante, sous-programme et catégorie de personnel.

Abréviations : SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Direction exécutive et administration

- 29A.66 La Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité assure la direction et la gestion générales du Département et fournit au Secrétaire général des conseils stratégiques sur les questions de gestion. Elle représente le Secrétaire général pour ces questions devant les organes d'experts et les organes intergouvernementaux compétents, tels que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, la Cinquième Commission et la Commission de la fonction publique internationale, ainsi qu'auprès de mécanismes de coordination interinstitutions, y compris le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, et lors des consultations entre l'administration et le personnel. Elle supervise le Sous-Secrétaire général à la planification des programmes, aux finances et au budget et Contrôleur, la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines et le Directeur de la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité, et leur fournit des orientations. En collaboration avec le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, elle fournira également des conseils et des orientations stratégiques à la Sous-Secrétaire générale et Directrice générale de l'informatique et des communications.
- 29A.67 Le Bureau de la Secrétaire générale adjointe pilote l'élaboration et l'application de stratégies, politiques et modèles intégrés de gestion institutionnelle au service d'un mode de fonctionnement décentralisé et axé sur le terrain, où les responsables ont davantage d'autorité grâce au nouveau dispositif de délégation des pouvoirs. Il fournit des orientations sur la façon dont il faut exploiter les enseignements tirés de l'expérience et les méthodes novatrices afin d'améliorer continuellement la gestion et de répondre ainsi à l'évolution des besoins dans l'ensemble du Secrétariat. Il assure la liaison avec les États Membres et d'autres entités extérieures sur les questions de gestion et favorise la coordination à l'intérieur du Secrétariat et avec les fonds, programmes et institutions du système des Nations Unies, de façon à créer des partenariats et à promouvoir les meilleures pratiques.
- 29A.68 La Secrétaire générale adjointe est secondée par le Sous-Secrétaire général et Contrôleur, qui assure la direction stratégique et définit les grandes orientations en ce qui concerne toutes les questions relatives à la planification, à la programmation, au budget, aux finances et à l'administration du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, et par la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines, qui assure la direction stratégique du cadre simplifié et rationalisé de gestion des ressources humaines, dans une démarche soucieuse de généraliser la prise en compte des questions de genre et de veiller à une représentation géographique équitable et à l'accessibilité dans tous les aspects de l'activité de l'Organisation au moyen de stratégies et de politiques intégrées. Collaborant étroitement sous la direction de la Secrétaire générale adjointe, le Contrôleur et la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines décident des éléments stratégiques et politiques à adapter en priorité pour favoriser des modèles d'activité innovants, gage d'efficacité et de souplesse dans l'exécution des programmes.

- 29A.69 Le Sous-Secrétaire général et Contrôleur représentera le Secrétaire général auprès des commissions de l'Assemblée générale, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit. À ce titre, il présentera tous les documents relatifs au programme et au budget, notamment ceux qui portent sur le budget ordinaire et les budgets des opérations de maintien de la paix et des tribunaux internationaux, ainsi que les états financiers de l'Organisation. Il donnera au Secrétaire général et à la Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité des conseils sur les questions de politique générale relatives au budget et aux finances de l'Organisation et des plans et programmes de travail connexes. Par l'intermédiaire du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, il veillera à ce que le cadre de financement permette une exécution efficace des mandats.
- 29A.70 La Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines tirera parti des technologies et cherchera, par des approches innovantes et globales, à transformer la culture de l'Organisation, à renforcer le devoir de diligence, à promouvoir l'inclusion, l'accessibilité et la diversité et à faciliter la création d'un lieu de travail accueillant et sain. Le Bureau des ressources humaines s'emploiera activement à répondre aux questions concernant les procédures formelles et informelles d'administration de la justice afin de veiller à l'application effective, efficiente et équitable des principes, valeurs fondamentales et normes de l'Organisation. Il œuvrera à l'intégration de la fonction de déontologie et de discipline dans l'ensemble du Secrétariat et dans toutes les catégories de personnel en vue d'accroître la cohérence, la transparence et la responsabilité dans l'application des normes de conduite.
- 29A.71 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier à la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à intégrer des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. Conformément aux responsabilités qui lui incombent, le Département continuera, en 2020, à intégrer la gestion de la durabilité environnementale au cadre directeur et au cadre de gestion et de responsabilisation du Secrétariat. Sur le plan opérationnel, le Département donnera la priorité à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre liées aux voyages en optimisant l'utilisation des plateformes de collaboration et des systèmes de conférence en ligne, en simplifiant et en regroupant les ressources demandées au titre des voyages, en utilisant systématiquement les outils élaborés par l'Organisation de l'aviation civile internationale pour organiser des réunions et des stages de formation et en privilégiant les voyages en train chaque fois que cela est possible.
- 29A.72 On trouvera dans le tableau 29A.14 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

Tableau 29A.14
Respect des délais
 (En pourcentage)

	2018 (taux prévu)	2018 (taux effectif)	2019 (taux prévu)	2020 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais			100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ			100	100

- 29A.73 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 4 394 100 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 111 900 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les figures 29A.III à 29A.V et dans le tableau 29A.15.

Figure 29A.III

Direction exécutive et administration : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire

(En millions de dollars des États-Unis)

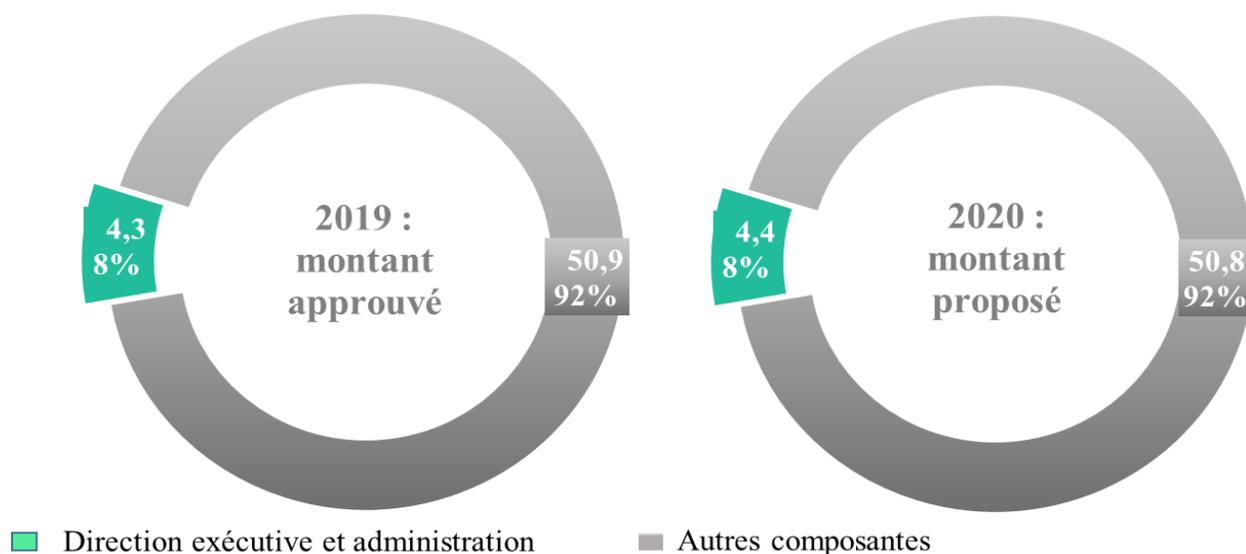


Tableau 29A.15

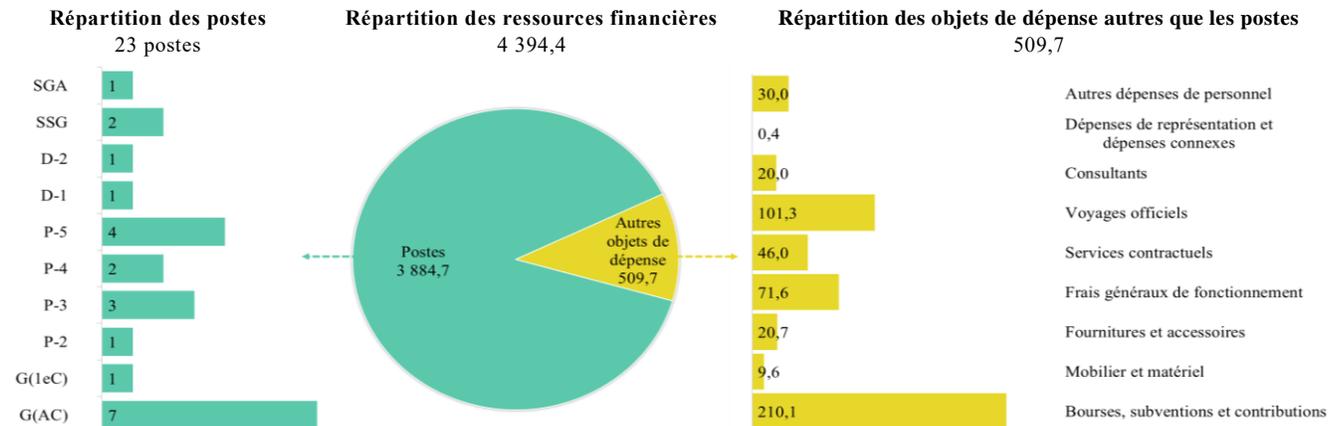
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements		Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	3 826,8	141,8	–	(83,9)	57,9	1,5	3 884,7
Autres objets de dépense	455,7	–	–	54,0	54,0	11,8	509,7
Total	4 282,5	141,8	–	(29,9)	111,9	2,6	4 394,4
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	15	–	–	–	–	–	15
Agents des services généraux et des catégories apparentées	9	–	–	(1)	(1)	(11,1)	8
Total	24	–	–	(1)	(1)	(4,2)	23

Figure 29A.IV
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

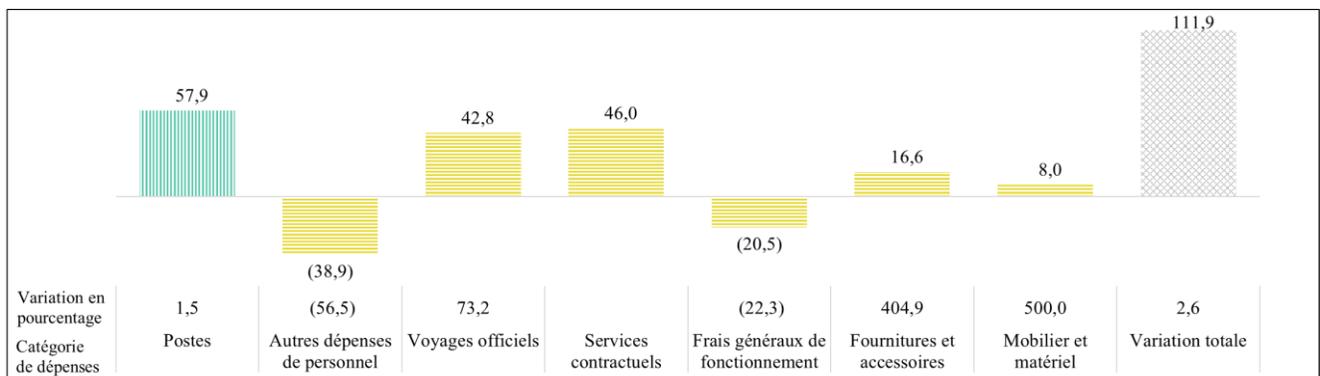
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Figure 29A.V
Direction exécutive et administration : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.74 La variation de 111 900 dollars s'explique comme suit :

- a) **Ajustements techniques.** L'augmentation de 141 800 dollars tient à la budgétisation en année pleine de deux postes qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 B à compter de 2019 et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué ;
- b) **Autres changements.** Une diminution nette de 29 900 dollars, imputable aux facteurs suivants :
 - i) Une diminution de 83 900 dollars au titre des postes, qui s'explique par la suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) des services généraux (Autres classes)] au Bureau du Contrôleur, en raison de la nouvelle répartition des tâches et du recours aux technologies pour rationaliser les procédures, principalement la gestion des correspondances ;

- ii) Une augmentation de 54 000 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, qui s'explique par l'augmentation du nombre de voyages officiels effectués par la Secrétaire générale adjointe afin de représenter le Secrétariat à des réunions interinstitutions, notamment du Conseil des chefs de secrétariat et de son Comité de haut niveau sur la gestion, et au Comité Administration-personnel lors de consultations entre le personnel et l'administration (42 800 dollars), et par un crédit de 50 700 dollars, qui tient au fait que les ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme ont été redistribuées, sans que le montant global change. Conformément au nouveau modèle de gestion décentralisée, le Département a appliqué le principe de la prise de décisions au plus près du point d'exécution du budget. En conséquence, le coût de services communs, tels que ceux fournis dans le cadre d'accords de prestation de services pour les ordinateurs de bureau, sont décentralisés au niveau des composantes. L'augmentation est en partie compensée par la baisse des autres dépenses de personnel au Bureau du Contrôleur et au Bureau de la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines (30 400 dollars) et par une diminution du coût des services communs du fait de la rationalisation des procédures internes au moyen notamment d'une meilleure utilisation des technologies (9 100 dollars).

29A.75 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 1 518 100 dollars (voir tableau 29A.11), qui serviront à régler les dépenses afférentes à la reconduction d'un poste dans l'équipe de collaborateurs directs de la Secrétaire générale adjointe, d'un poste au Service interinstitutionnel et intergouvernemental et d'un poste au Bureau du Contrôleur, ainsi que la part imputable au compte d'appui des ressources demandées pour l'équipe chargée du projet de dispositif de prestation de services centralisée. La composante sera également financée au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 938 500 dollars, qui financeront la reconduction de deux postes au Service interinstitutionnel et intergouvernemental et d'un poste du Bureau du Contrôleur, ainsi que la part imputable aux ressources extrabudgétaires des crédits demandés pour l'équipe chargée du projet de dispositif de prestation de services centralisée.

Programme de travail

29A.76 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre du programme de travail s'élève à 49 188 900 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 1 210 800 dollars. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les figures 29A.VI et 29A.VII et dans le tableau 29A.16.

Figure 29A.VI

Programme de travail : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire

(En millions de dollars des États-Unis)

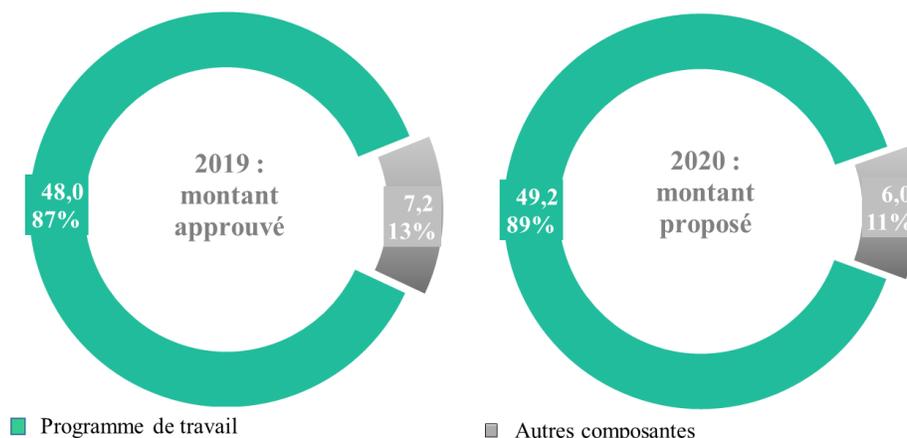


Tableau 29A.16

Programme de travail : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements						2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par sous-programme							
1. Progiciel de gestion intégré, services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination, services de gestion et composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice							
Composante 1 (Progiciel de gestion intégré)	4 466,1	(4 466,1)	–	4 466,1	–	–	4 466,1
Composante 2 (Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination)	986,1	–	–	28,3	28,3	2,9	1 014,4
Composante 3 (Secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel)	537,1	–	–	(69,8)	(69,8)	(13,0)	467,3
Composante 4 (Composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice)	1 264,8	141,8	–	51,9	193,7	15,3	1 458,5
2. Planification des programmes, finances et budget							
Composante 1 (Finances)	7 164,5	–	–	776,8	776,8	10,8	7 941,3
Composante 2 (Finances des missions)	1 430,7	–	–	(162,7)	(162,7)	(11,4)	1 268,0
Composante 3 (Planification des programmes et établissement du budget)	5 403,8	–	–	(423,8)	(423,8)	(7,8)	4 980,0
3. Ressources humaines							
Composante 1 (Stratégies et politiques)	17 607,3	268,5	–	(1 169,4)	(900,9)	(5,1)	16 706,4
Composante 2 (Droit administratif)	2 870,6	155,8	–	(8,7)	147,1	5,1	3 017,7
4. Transformation opérationnelle et questions de responsabilité	6 247,1	1 474,7	–	147,4	1 622,1	26,0	7 869,2
Total	47 978,1	(2 425,3)	–	3 636,1	1 210,8	2,5	49 188,9
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	33 439,5	2 040,8	–	(1 864,7)	176,1	0,5	33 615,6
Autres objets de dépense	14 538,6	(4 466,1)	–	5 500,8	1 034,7	7,1	15 573,3
Total	47 978,1	(2 425,3)	–	3 636,1	1 210,8	2,5	49 188,9

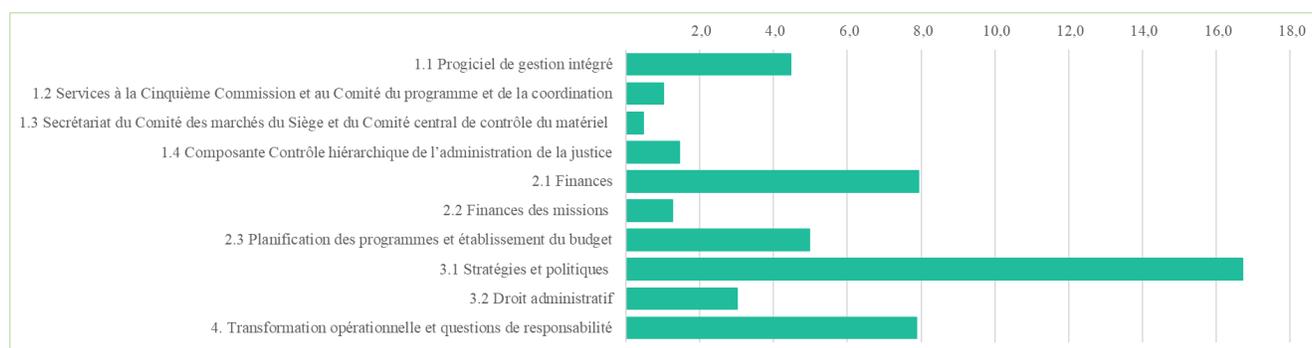
Chapitre 29 Services de gestion et d'appui
Sous-chapitre 29A Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes, par sous-programme								
1. Services de gestion, administration de la justice et services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination								
Composante 1 (Progiciel de gestion intégré)	–	–	–	–	–	–	–	–
Composante 2 (Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination)	6	–	–	–	–	–	–	6
Composante 3 (Comité des marchés du Siège)	4	–	–	(1)	(1)	(25,0)	–	3
Composante 4 (Composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice)	9	–	–	–	–	–	–	9
2. Planification des programmes, finances et budget								
Composante 1 (Finances)	55	–	–	4	4	7,3	–	59
Composante 2 (Finances des missions)	8	–	–	(1)	(1)	(12,5)	–	7
Composante 3 (Planification des programmes et établissement du budget)	36	–	–	(5)	(5)	(13,9)	–	31
3. Ressources humaines								
Composante 1 (Stratégies et politiques)	79	–	–	(18)	(18)	(22,8)	–	61
Composante 2 (Droit administratif)	20	–	–	(1)	(1)	(5,0)	–	19
4. Transformation opérationnelle et questions de responsabilité	42	–	–	–	–	–	–	42
Total	259	–	–	(22)	(22)	(8,5)	–	237

Figure 29A.VII

Répartition des ressources proposées pour 2020, par sous-programme

(En millions de dollars des États-Unis)

**Sous-programme 1****Progiciel de gestion intégré, services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination, services de gestion et composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice**

29A.77 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre du sous-programme 1 s'élève à 7 406 300 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 152 200 dollars. On trouvera ci-dessous des informations plus détaillées concernant chacune des composantes du sous-programme.

Composante 1**Progiciel de gestion intégré**

29A.78 Le montant de 4 466 100 dollars au titre des subventions et contributions correspond au montant prévisionnel du budget ordinaire consacré au progiciel de gestion intégré pour 2020.

29A.79 Le montant prévisionnel des fonds non prévus au budget ordinaire consacrés au projet s'élève à 26 565 100 dollars et comprend les quotes-parts hors budget ordinaire (19 376 600 dollars) et les ressources extrabudgétaires (7 188 200 dollars) (voir tableau 29A.11). On trouvera dans le onzième rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré des informations détaillées sur ces montants compte tenu de la mise en service, en 2019, d'Umoja-Extension 2, de la période de stabilisation ultérieure, en 2020, et des propositions concernant la prise en main du projet.

Tableau 29A.17

Composante 1 (sous-programme 1) : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements		Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Autres objets de dépense	4 466,1	(4 466,1)	–	4 466,1	–	–	4 466,1
Total	4 466,1	(4 466,1)	–	4 466,1	–	–	4 466,1

Composante 2 Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination

29A.80 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 1 014 400 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 28 300 dollars. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.18 et dans les figures 29A.VIII et 29A.IX.

Tableau 29A.18

Composante 2 (sous-programme 1) : évolution des ressources financières et des postes

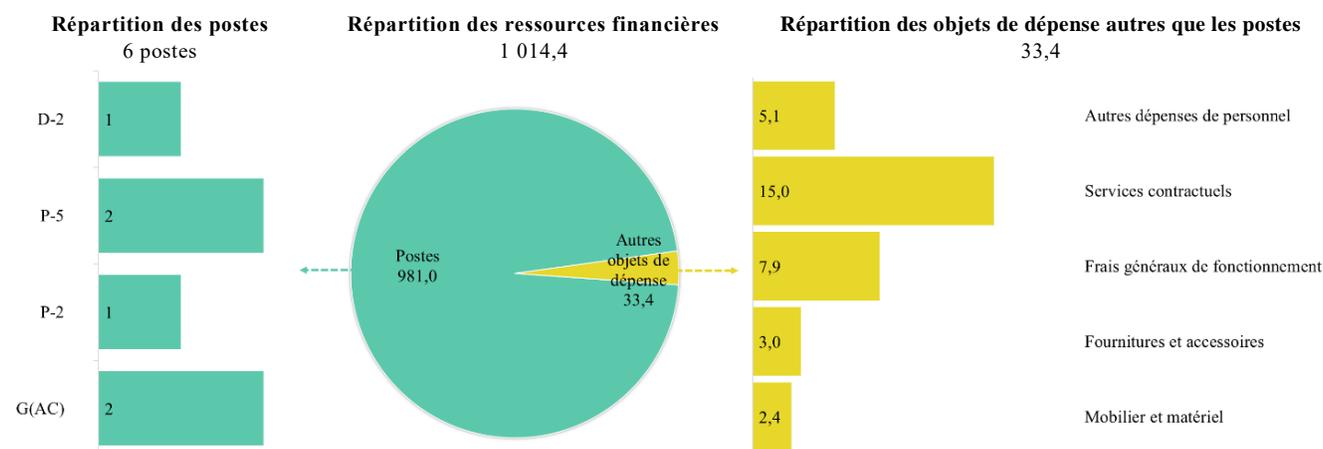
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	981,0	–	–	–	–	–	–	981,0
Autres objets de dépense	5,1	–	–	28,3	28,3	554,9	–	33,4
Total	986,1	–	–	28,3	28,3	2,9	–	1 014,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4	–	–	–	–	–	–	4
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	–	–	–	–	–	–	2
Total	6	–	–	–	–	–	–	6

Figure 29A.VIII

Composante 2 (sous-programme 1) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

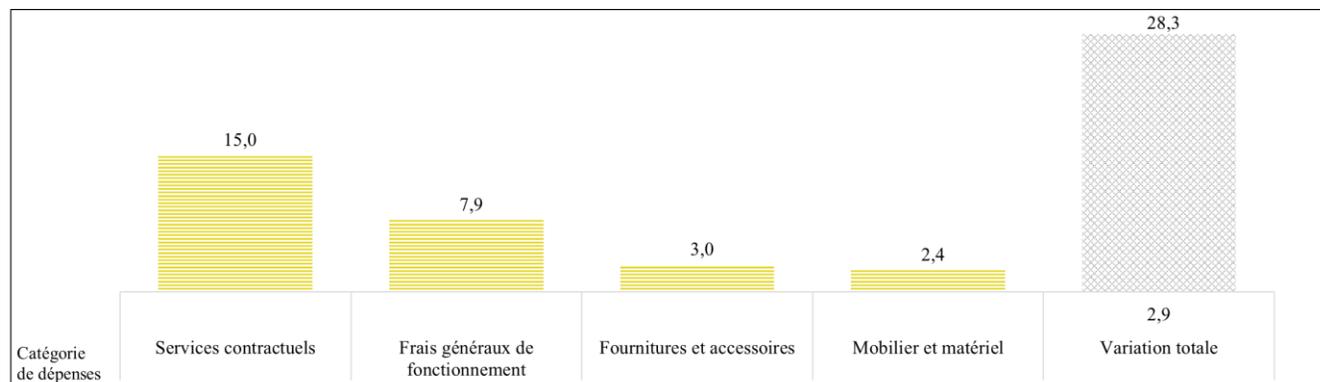
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviation : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.IX
Composante 2 (sous-programme 1) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.81 La variation de 28 300 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. Un crédit de 28 300 dollars, qui tient au fait que les ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme ont été redistribuées, sans que le montant global change.

29A.82 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant de 394 400 dollars (voir tableau 29A.11). Ces ressources serviront à financer la reconduction de deux postes au secrétariat de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et du Comité du programme et de la coordination.

Composante 3 Secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel

29A.83 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 467 300 dollars et fait apparaître une diminution nette de 69 800 dollars. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.19 et dans les figures 29A.X et 29A.XI.

Tableau 29A.19

Composante 3 (sous-programme 1) : évolution des ressources financières et des postes

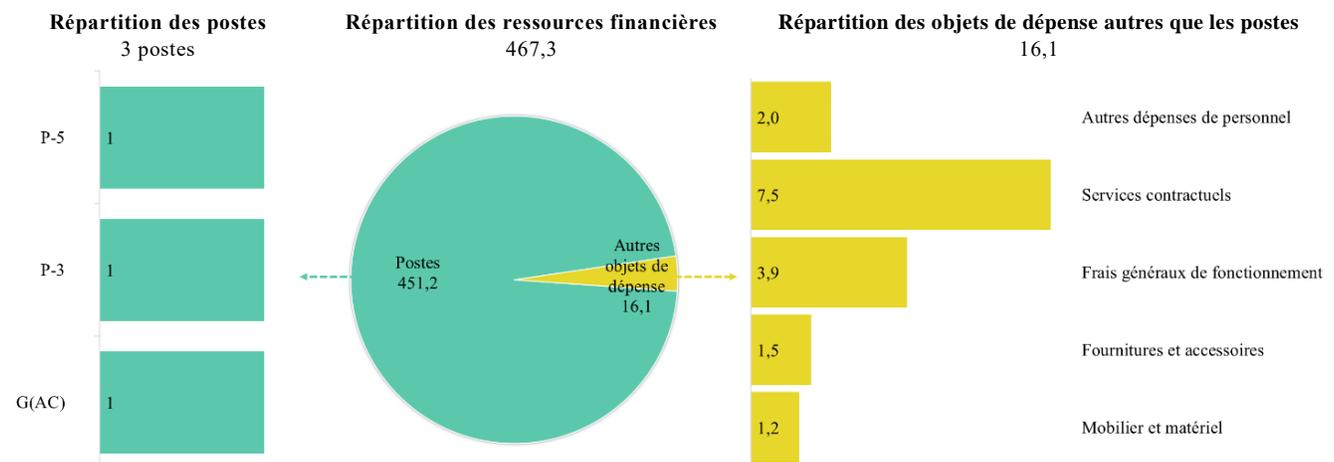
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	535,1	–	–	(83,9)	(83,9)	(15,7)	451,2	
Autres objets de dépense	2,0	–	–	14,1	14,1	705,0	16,1	
Total	537,1	–	–	(69,8)	(69,8)	(13,0)	467,3	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	–	–	–	–	–	2	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	–	–	(1)	(1)	(50,0)	1	
Total	4	–	–	(1)	(1)	(25,0)	3	

Figure 29A.X

Composante 3 (sous-programme 1) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

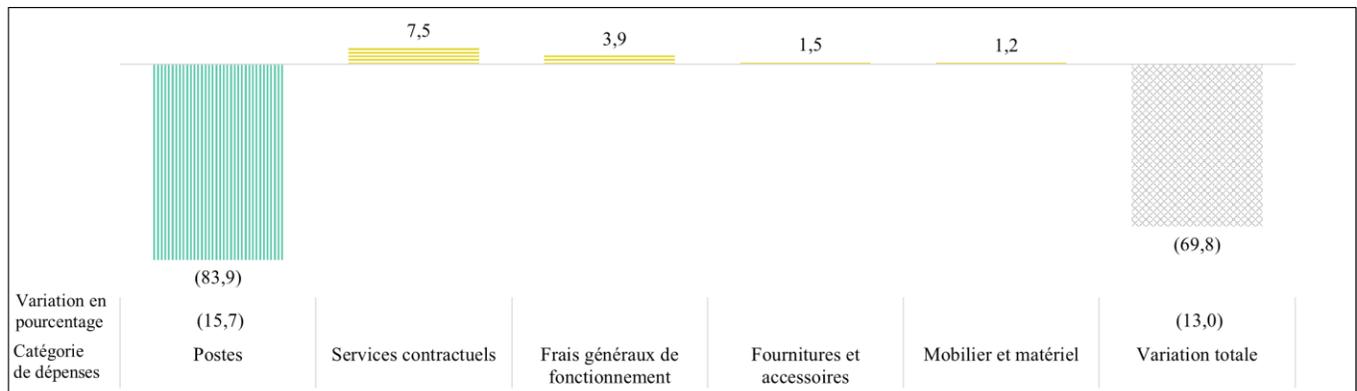
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviation : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XI
Composante 3 (sous-programme 1) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.84 La variation de 69 800 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. Une diminution nette de 69 800 dollars, imputable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 83 900 dollars des ressources affectées à des postes, qui tient à la suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) des services généraux (Autres classes)] étant donné la nouvelle répartition de la charge de travail et l'utilisation des technologies pour rationaliser les procédures internes ;
- Une augmentation de 14 100 dollars des ressources non affectées à des postes, qui tient au fait que les ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme ont été redistribuées, sans que le montant global change.

29A.85 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant de 1 299 900 dollars (voir tableau 29A.11), qui permettront de reconduire six postes dont les attributions ont trait aux travaux du secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel.

Composante 4

Composante Contrôle hiérarchique de l'administration de la justice

29A.86 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 1 458 500 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 193 700 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.20 et dans les figures 29A.XII et 29A.XIII.

Tableau 29A.20

Composante 4 (sous-programme 1) : évolution des ressources financières et des postes

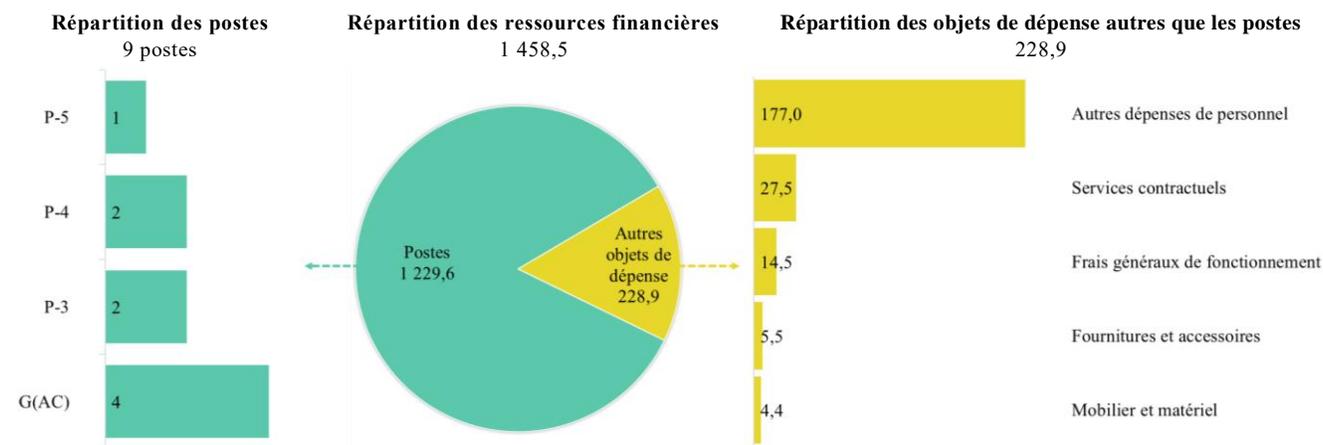
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 087,8	141,8	--	--	141,8	13,0	1 229,6	
Autres objets de dépense	177,0	--	--	51,9	51,9	29,3	228,9	
Total	1 264,8	141,8	-	51,9	193,7	15,3	1 458,5	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	--	--	--	--	--	5	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	4	--	--	--	--	--	4	
Total	9	--	--	--	--	--	9	

Figure 29A.XII

Composante 4 (sous-programme 1) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

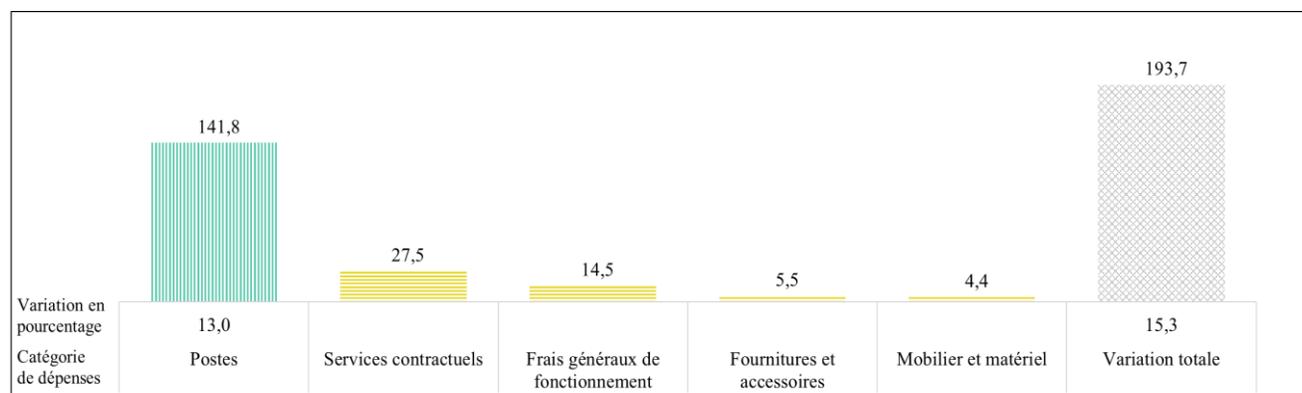


Abréviation : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XIII

Composante 4 (sous-programme 1) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.87 La variation de 193 700 dollars s'explique comme suit :

- Ajustements techniques.** Une augmentation de 141 800 dollars des ressources prévues au titre des postes pour tenir compte de la budgétisation en année pleine de deux postes qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/266 B](#) à compter de 2019 et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué ;
- Autres changements.** Une augmentation de 51 900 dollars, qui tient au fait que les ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme ont été redistribuées, sans que le montant global change.

29A.88 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant de 148 300 dollars (voir tableau 29A.11). Ces ressources permettront de reconduire un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) aux fins des procédures de contrôle hiérarchique ayant trait aux opérations de maintien de la paix.

Sous-programme 2

Planification des programmes, finances et budget

29A.89 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre du sous-programme 2 s'élève à 14 189 300 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 190 300 dollars. On trouvera ci-dessous davantage d'informations concernant chacune des composantes du sous-programme.

Composante 1

Finances

29A.90 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 7 941 300 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 776 800 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.21 et dans les figures 29A.XIV et 29A.XV.

Tableau 29A.21

Composante 1 (sous-programme 2) : évolution des ressources financières et des postes

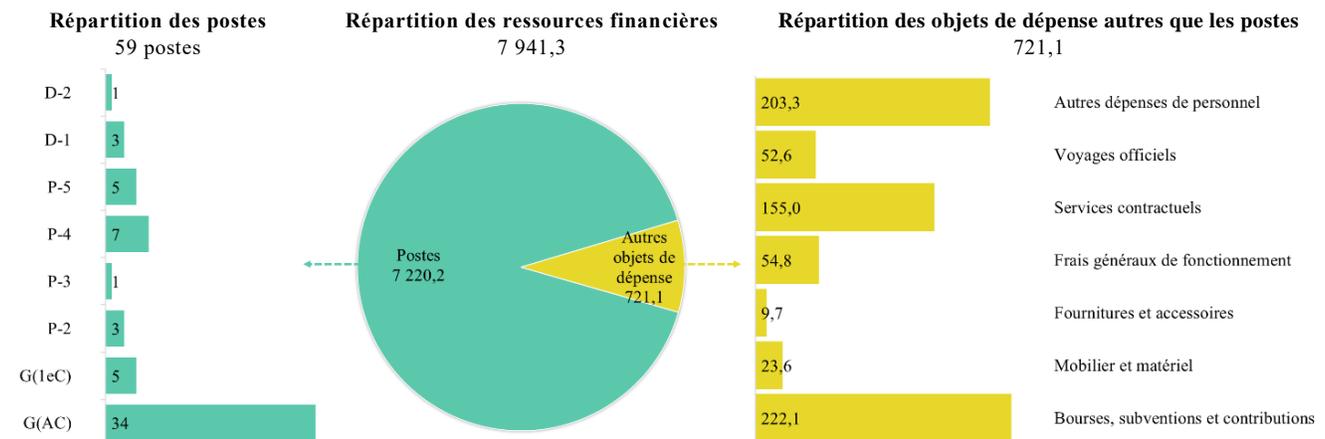
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 696,7	–	–	523,5	523,5	7,8	7 220,2	
Autres objets de dépense	467,8	–	–	253,3	253,3	54,1	721,1	
Total	7 164,5	–	–	776,8	776,8	10,8	7 941,3	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	17	–	–	3	3	17,6	20	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	38	–	–	1	1	2,6	39	
Total	55	–	–	4	4	7,3	59	

Figure 29A.XIV

Composante 1 (sous-programme 2) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

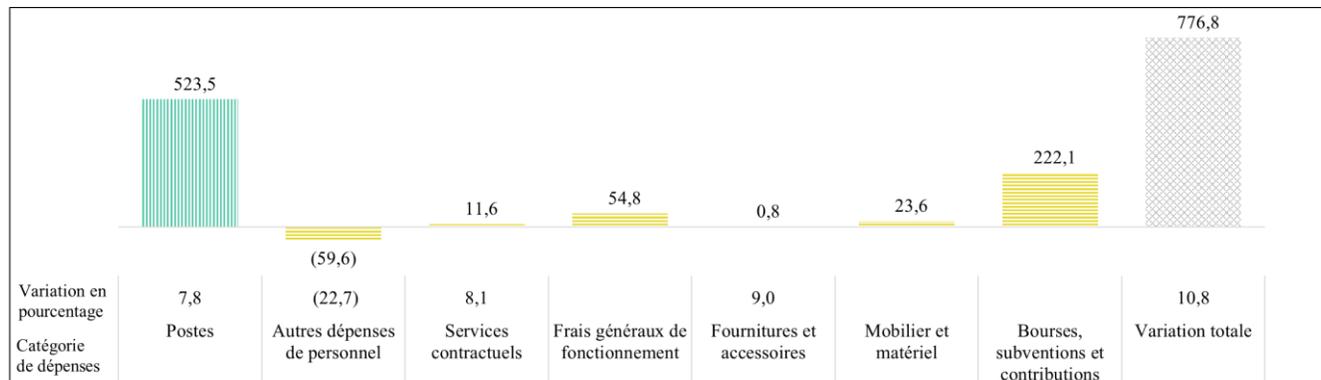


Abréviations : G(1^eC) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ;G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XV

Composante 1 (sous-programme 2) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.91 La variation de 776 800 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. Une augmentation nette de 776 800 dollars, imputable aux facteurs suivants :

- Une augmentation de 523 500 dollars des ressources affectées à des postes, qui tient au gain de cinq postes [1 P-4, 2 P-2 et 2 G(AC)] dans le cadre du transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale de la composante 3 [Planification des programmes et établissement du budget (607 400 dollars)], en partie compensée par la suppression proposée d'un poste d'assistant(e) d'équipe [agent(e) des services généraux (Autres classes)] en raison de la nouvelle répartition des tâches (83 900 dollars). Compte tenu des enseignements tirés de la réforme de la gestion et de la création du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, il apparaît utile de rapprocher la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale de l'entité chargée d'élaborer les orientations sur les dépenses d'appui au programme, des services de trésorerie et du Groupe des contributions, en vue de resserrer leur collaboration concernant les contributions statutaires et volontaires collectées ;
- Une augmentation de 253 300 dollars des ressources non affectées à des postes, qui comprend le montant du budget ordinaire alloué à l'équipe de gestion des données de base (222 100 dollars) et celui résultant de la redistribution des ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme sans que le montant global change (93 500 dollars). Cette augmentation est en partie compensée par la baisse des dépenses liées au personnel temporaire (autre que pour les réunions) et engagées pendant les périodes de pointe, la charge de travail ayant été répartie différemment et des gains d'efficacité réalisés grâce à l'automatisation des états financiers (59 600 dollars).

29A.92 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 25 682 000 dollars et de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 10 629 900 dollars (voir tableau 29A.11). Les premières serviront à financer la reconduction de 53 postes et les secondes la reconduction de 68 postes. L'augmentation globale de 9 486 300 dollars prévue par rapport à 2019 s'explique principalement par le fait que cinq postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire et de sept postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires seront transférés à la composante 1, par suite du transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale, qui cessera d'être rattachée à la composante 3 à partir du 1^{er} juillet 2020, et par le virement à la composante Appui au programme à partir du 1^{er} juillet 2019 des montants prévus au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'assurance maladie après la cessation de service.

Composante 2 Finances des missions

29A.93 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 1 268 000 dollars et fait apparaître une diminution nette de 162 700 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.22 et dans les figures 29A.XVI et 29A.XVII.

Tableau 29A.22

Composante 2 (sous-programme 2) : évolution des ressources financières et des postes

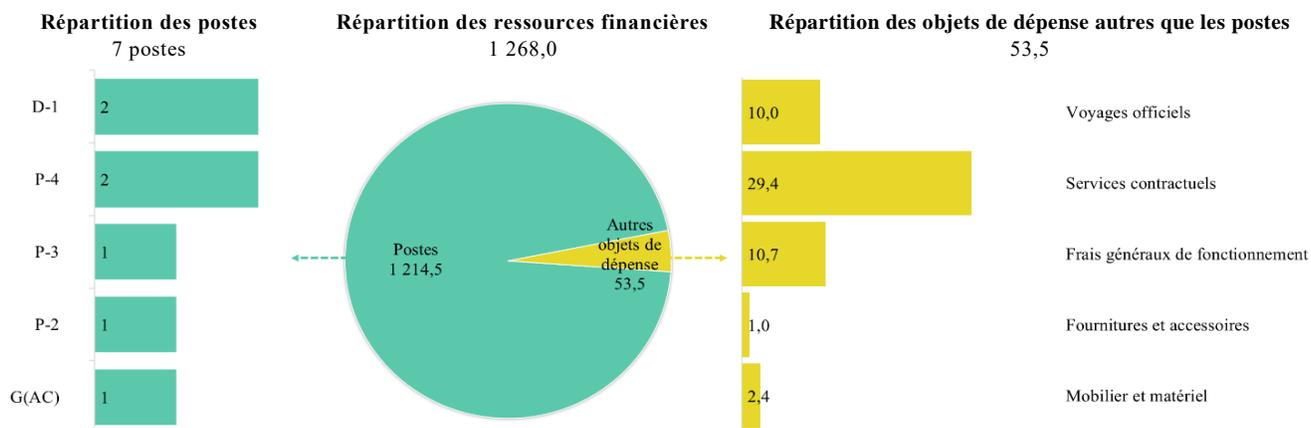
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 402,1	–	–	(187,6)	(187,6)	(13,4)	1 214,5	
Autres objets de dépense	28,6	–	–	24,9	24,9	87,1	53,5	
Total	1 430,7	–	–	(162,7)	(162,7)	(11,4)	1 268,0	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	7	–	–	(1)	(1)	(14,3)	6	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	–	–	–	–	–	1	
Total	8	–	–	(1)	(1)	(12,5)	7	

Figure 29A.XVI

Composante 2 (sous-programme 2) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

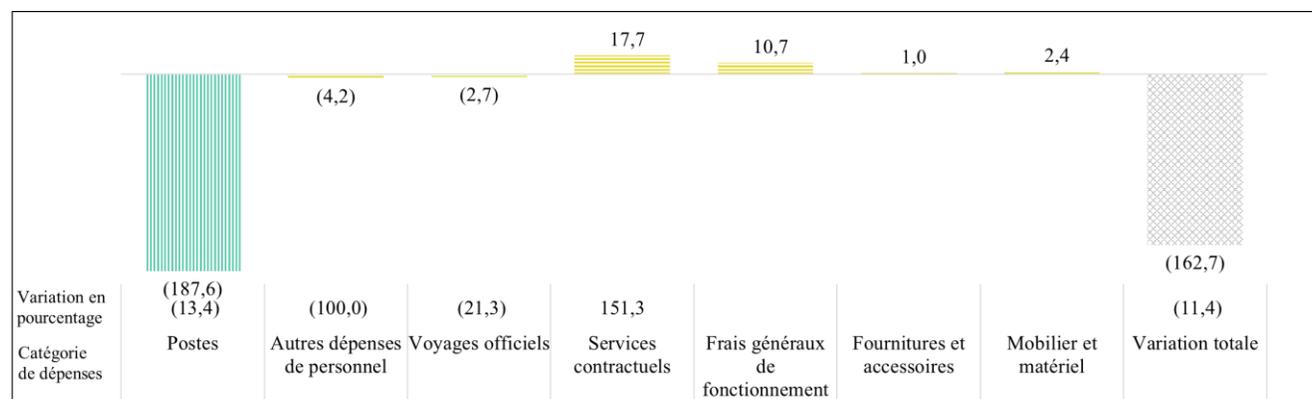


Abréviation : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XVII

Composante 2 (sous-programme 2) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.94 La variation de 162 700 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. Une diminution nette de 162 700 dollars, imputable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 187 600 dollars des ressources affectées à des postes, qui tient à la cession proposée d'un poste de spécialiste des finances et du budget (P-4) à la composante 3 (Planification des programmes et établissement du budget). Au vu de l'examen de l'ensemble des ressources allouées aux composantes 2 et 3 conduit en application de la réforme de la gestion que l'Assemblée générale a approuvée dans sa résolution [72/266 B](#), il est proposé qu'un poste (P-4) inscrit au budget ordinaire soit transféré de la composante 2 à la composante 3 et qu'un poste (P-4) financé au titre des missions politiques spéciales soit transféré de la composante 3 à la composante 2, sans que l'effectif global de chacune s'en trouve modifié ;
- Une augmentation nette de 24 900 dollars des ressources non affectées à des postes, qui tient à la redistribution des ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme sans que le montant global change, en partie compensée par une diminution des autres dépenses de personnel et des frais de voyage conformément à la structure des dépenses approuvée.

29A.95 La composante sera également financée, en grande partie, à l'aide de crédits provenant du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix d'un montant estimé à 7 996 900 dollars et de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 685 600 dollars (voir tableau 29A.11). Les premiers serviront à financer la reconduction de 43 postes et les secondes la reconduction de 4 postes. L'Assemblée générale examinera le projet de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ([A/73/793](#)) durant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-treizième session, en mai 2019.

Composante 3

Planification des programmes et établissement du budget

29A.96 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 4 980 000 dollars et fait apparaître une diminution nette de 423 800 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.23 et dans les figures 29A.XVIII et 29A.XIX.

Tableau 29A.23

Composante 3 (sous-programme 2) : évolution des ressources financières et des postes

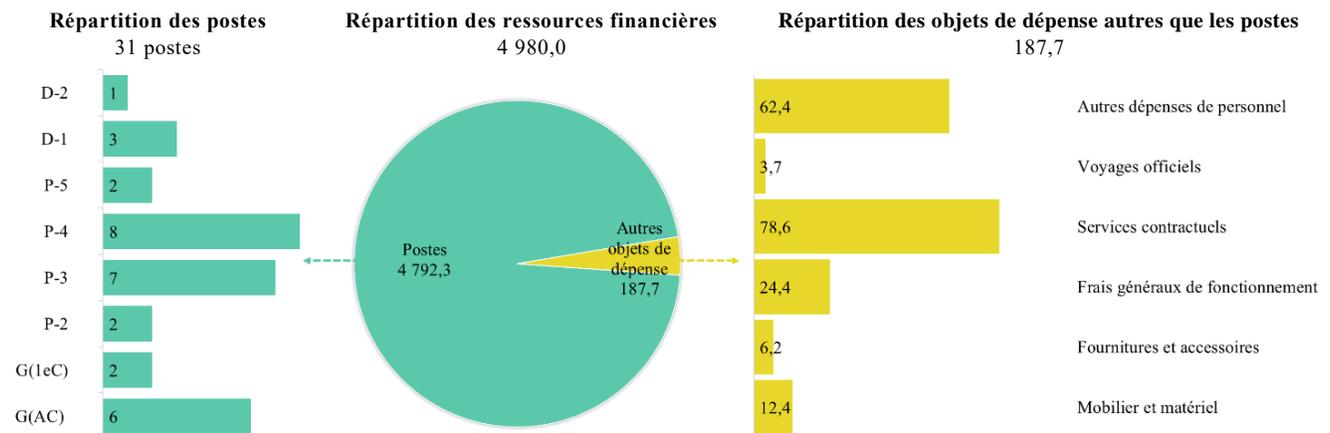
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 296,0	–	–	(503,7)	(503,7)	(9,5)	4 792,3	
Autres objets de dépense	107,8	–	–	79,9	79,9	74,1	187,7	
Total	5 403,8	–	–	(423,8)	(423,8)	(7,8)	4 980,0	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	25	–	–	(2)	(2)	(8,0)	23	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	11	–	–	(3)	(3)	(27,3)	8	
Total	36	–	–	(5)	(5)	(13,9)	31	

Figure 29A.XVIII

Composante 3 (sous-programme 2) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

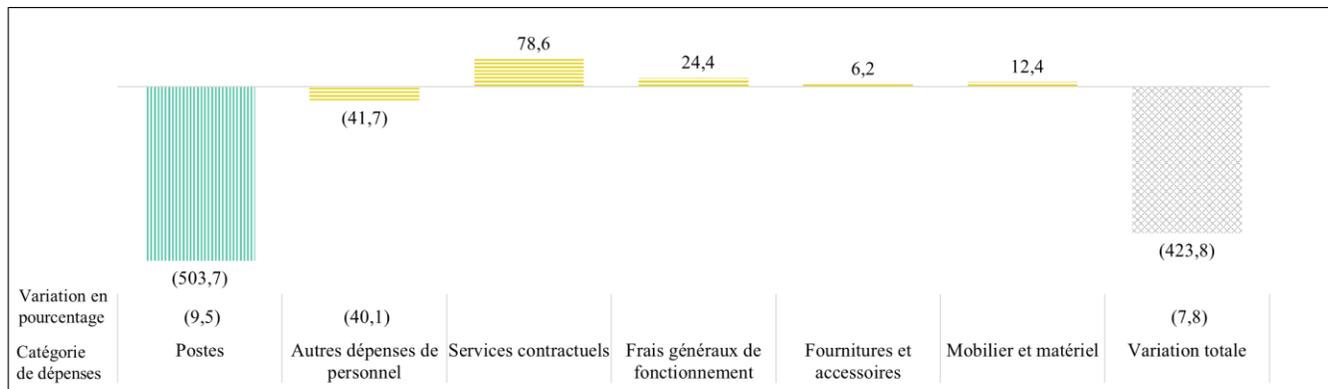


Abréviations : G(1^eC) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XIX

Composante 3 (sous-programme 2) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.97 L'augmentation de 423 800 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. Une diminution nette de 423 800 dollars, imputable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 503 700 dollars des ressources demandées au titre des postes, en raison de la perte de cinq postes [1 P-4, 2 P-2 et 2 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes)] qui tient au transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale à la composante 1 (Finances) (607 400 dollars) et en raison de la suppression d'un poste d'assistant (budget) [agent(e) des services généraux (Autres classes)], rendue possible par la nouvelle répartition de la charge de travail (83 900 dollars). Cette diminution est partiellement contrebalancée par le gain d'un poste de spécialiste des finances et du budget (P-4) qu'il est proposé de transférer de la composante 2 (Finances des missions) (187 600 dollars). Comme indiqué au paragraphe 29A.91, on a jugé qu'il était plus efficace de rattacher la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale à la composante 1. De même, comme indiqué au paragraphe 29A.94, au vu de l'examen des ressources allouées aux composantes 2 et 3, toutes sources de financement confondues, il est proposé de transférer le poste P-4 susmentionné de la composante 2 ;
- Une augmentation de 79 900 dollars des ressources prévues pour les objets de dépenses autres que les postes, qui tient au fait que les ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme (121 600 dollars) ont été redistribuées, sans que le montant global change. Cette augmentation est en partie compensée par une diminution des crédits demandés pour financer le recours à du personnel temporaire (autre que pour les réunions) durant les périodes de pointe, la charge de travail ayant été répartie différemment à l'intérieur de la composante (41 700 dollars).

29A.98 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 399 700 dollars et de ressources extrabudgétaires d'un montant de 2 206 100 dollars (voir tableau 29A.11). Pour la période allant jusqu'en juin 2020, les quotes-parts hors budget ordinaire serviront à financer la reconduction de cinq postes et les ressources extrabudgétaires permettront de financer sept postes dans la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale. Par ailleurs, les ressources extrabudgétaires permettront de financer la reconduction de neuf postes en 2020. Au total, les montants prévus diminuent de 976 400 dollars par rapport à 2019, essentiellement en raison du transfert de cinq postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire et de sept postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires, la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale ayant été transférée à la composante 1 (Finances).

Sous-programme 3 Ressources humaines

29A.99 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 au titre du sous-programme 3 s'élève à 19 724 100 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 753 800 dollars. On trouvera ci-dessous des renseignements supplémentaires concernant chacune des composantes du sous-programme.

Composante 1 Stratégies et politiques

29A.100 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 16 706 400 dollars et fait apparaître une diminution nette de 900 000 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.24 et dans les figures 29A.XX et 29A.XXI.

Tableau 29A.24

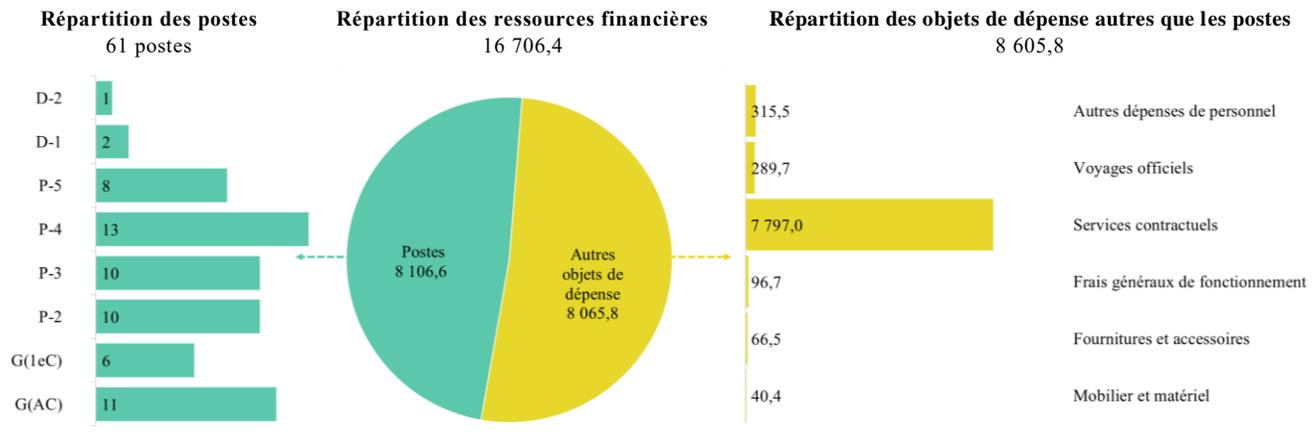
Composante 1 (sous-programme 3) : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	9 361,2	268,5	–	(1 529,1)	(1 260,6)	(13,5)	8 100,6	
Autres objets de dépense	8 246,1	–	–	359,7	359,7	4,4	8 605,8	
Total	17 607,3	268,5	–	(1 169,4)	(900,9)	(5,1)	16 706,4	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	44	–	–	–	–	–	44	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	35	–	–	(18)	(18)	(51,4)	17	
Total	79	–	–	(18)	(18)	(22,8)	61	

Figure 29A.XX
Composante 1 (sous-programme 3) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

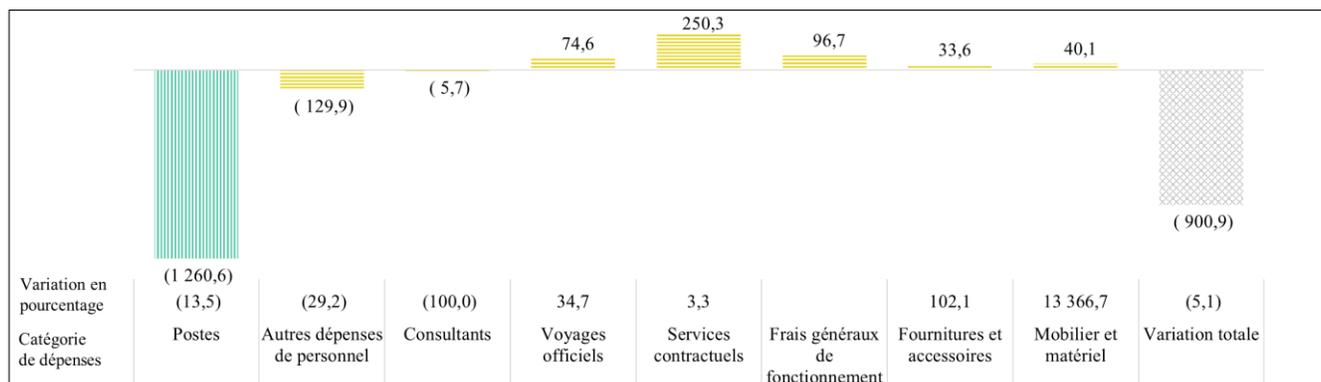
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XXI
Composante 1 (sous-programme 3) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.101 La variation de 900 900 dollars s'explique comme suit :

- a) **Ajustements techniques.** Une augmentation nette de 268 500 dollars des ressources prévues pour tenir compte de la budgétisation en année pleine de trois postes qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 B à compter de 2019 et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué ;
- b) **Autres changements.** Une diminution nette de 1 169 400 dollars, qui s'explique comme suit :
 - i) Une diminution de 1 529 100 dollars des ressources demandées au titre des postes, qui tient : au transfert d'un poste d'agent(e) des services généraux (1^{re} classe) et de 15 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes) précédemment rattachés au sous-chapitre 29B (Département de l'appui opérationnel), en raison de la mise en place

d'arrangements provisoires pour assurer les fonctions qu'il est proposé de transférer aux centres de services en attendant la décision que prendra l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session concernant le rapport du Secrétaire général sur le dispositif de prestation de services centralisée (1 361 100 dollars) ; à la suppression de deux postes d'assistant chargé des ressources humaines [agent(e) des services généraux (Autres classes)], en raison de la rationalisation des procédures et de la nouvelle répartition de la charge de travail (168 000 dollars) ;

- ii) Une augmentation nette de 359 700 dollars des ressources prévues pour les objets de dépense autres que les postes, qui tient à l'incidence nette des facteurs suivants : une augmentation de 2 400 000 dollars à la rubrique Services contractuels, afin d'améliorer la formation du personnel du Secrétariat et de favoriser ainsi une meilleure gestion du changement et l'adoption des changements liés à la réforme ; une augmentation de 74 600 dollars imputable à la rubrique Voyages, afin de couvrir les dépenses afférentes aux réunions du Comité Administration-personnel, compte tenu des dépenses engagées par le passé ; les coûts salariaux afférents à la présidence du Comité Administration-personnel (30 400 dollars), qui n'étaient pas inscrits au budget précédemment, les dépenses engagées à ce titre ayant été financées au moyen des crédits existants ; la redistribution, sans que le montant global change, des ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme (480 700 dollars). Cette augmentation est partiellement compensée par une réduction de 2 460 000 dollars au titre des services contractuels, fruit du transfert au sous-chapitre 29B (Département de l'appui opérationnel) de ressources afférentes aux programmes d'appui au renforcement des capacités qui seront exécutés par le Département de l'appui opérationnel en 2020 ; par une diminution à la rubrique Autres dépenses de personnel (160 300 dollars), qui tient notamment au fait qu'il est proposé de supprimer un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) occupé par un(e) agent(e) des services généraux (Autres classes), et par une réduction des dépenses afférentes aux consultants (5 700 dollars).

29A.102 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 3 064 900 dollars et de ressources extrabudgétaires d'un montant de 1 428 000 dollars (voir tableau 29A.11). Les premières serviront à financer la reconduction de 13 postes et les secondes la reconduction de 7 postes.

Composante 2

Droit administratif

29A.103 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 3 017 700 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 147 100 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.25 et dans les figures 29A.XXII et 29A.XXIII.

Tableau 29A.25

Composante 2 (sous-programme 3) : évolution des ressources financières et des postes

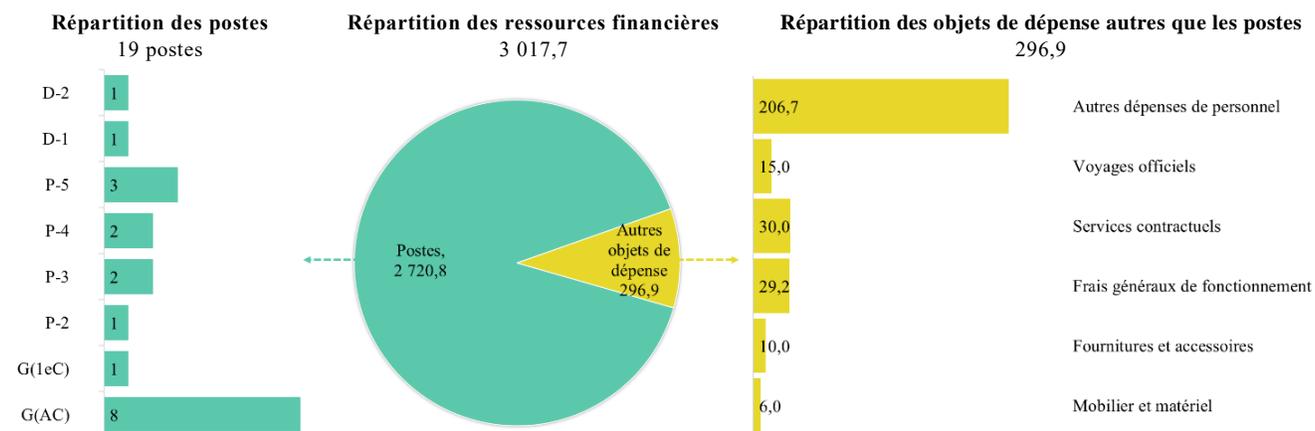
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 648,9	155,8	–	(83,9)	71,9	2,7	2 720,8	
Autres objets de dépense	221,7	–	–	75,2	75,2	33,9	296,9	
Total	2 870,6	155,8	–	(8,7)	147,1	5,1	3 017,7	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	10	–	–	–	–	–	10	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	10	–	–	(1)	(1)	(10,0)	9	
Total	20	–	–	(1)	(1)	(5,0)	19	

Figure 29A.XXII

Composante 2 (sous-programme 3) : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

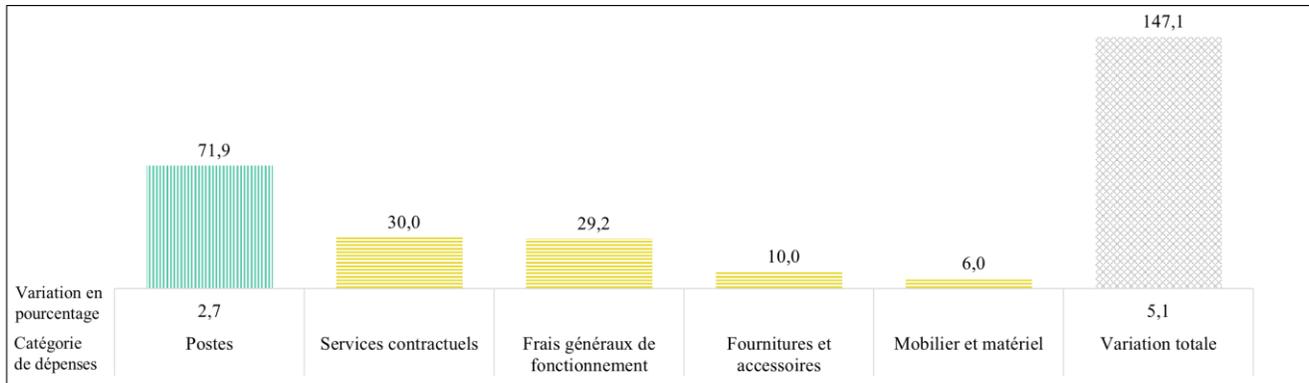


Abréviations : G(1^eC) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XXIII

Composante 2 (sous-programme 3) : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.104 La variation de 147 100 dollars s'explique comme suit :

- a) **Ajustements techniques.** Une augmentation nette de 155 800 dollars des ressources prévues pour tenir compte de la budgétisation en année pleine de deux postes (1 P-5 et 1 P-2) qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 B à compter de 2019 et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué ;
- b) **Autres changements.** Une diminution nette de 8 700 dollars, qui s'explique par les facteurs suivants :
 - i) Une diminution de 83 900 dollars au titre des postes, qui tient à la suppression d'un poste d'assistant juridique [agent(e) des services généraux (Autres classes)] ;
 - ii) Une augmentation nette de 75 200 dollars des ressources prévues pour les objets de dépense autres que les postes, qui tient au fait que les ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme ont été redistribuées, sans que le montant global change.

29A.105 La composante sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 5 014 400 dollars et de ressources extrabudgétaires d'un montant de 531 200 dollars (voir tableau 29A.11). Les premières serviront à financer la reconduction de 27 postes et les secondes la reconduction de 2 postes.

**Sous-programme 4
 Transformation opérationnelle et questions de responsabilité**

29A.106 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 7 869 200 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 1 622 100 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 29A.26 et dans les figures 29A.XXIV et 29A.XXV.

Tableau 29A.26

Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes

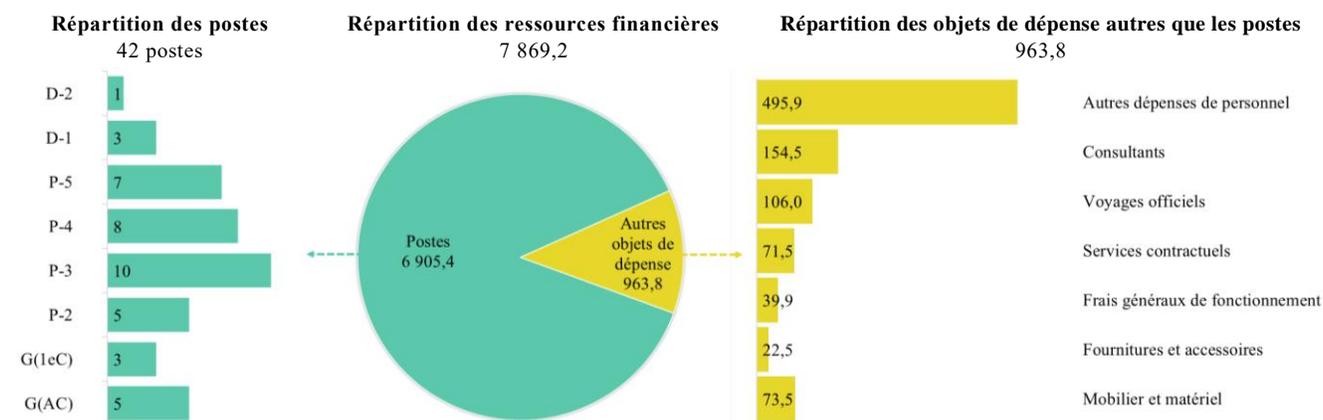
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	5 430,7	1 474,7	–	–	1 474,7	27,2	6 905,4	
Autres objets de dépense	816,4	–	–	147,4	147,4	18,1	963,8	
Total	6 247,1	1 474,7	–	147,4	1 622,1	26,0	7 869,2	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	34	–	–	–	–	–	34	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	8	–	–	–	–	–	8	
Total	42	–	–	–	–	–	42	

Figure 29A.XXIV

Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

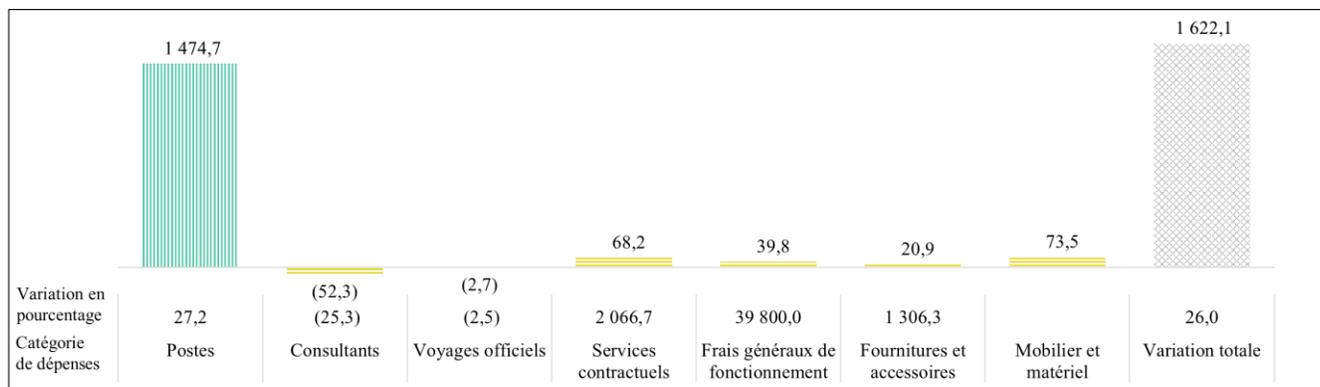


Abréviations : G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XXV

Sous-programme 4 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



29A.107 La variation de 1 622 100 dollars s'explique comme suit :

- Ajustements techniques.** Une augmentation de 1 474 700 dollars des ressources prévues pour tenir compte de la budgétisation en année pleine de 20 postes qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 B à compter de 2019 et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué ;
- Autres changements.** Une augmentation nette de 147 400 dollars des ressources prévues au titre des objets de dépense autres que les postes, qui tient à l'achat de logiciels et de licences pour l'inventaire des risques à l'échelle du Secrétariat (60 000 dollars) et à la redistribution, sans que le montant global change, des ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme (142 400 dollars). Ces augmentations sont partiellement compensées par une réduction des ressources prévues aux rubriques Consultants et experts (52 300 dollars) et Voyages du personnel (2 700 dollars).

29A.108 Le sous-programme sera également financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 8 552 700 dollars et de ressources extrabudgétaires d'un montant de 2 711 900 dollars. Les premières serviront à financer la reconduction de 48 postes et les secondes la reconduction de 15 postes.

Appui au programme

29A.109 Le Service Partenaires aide la Secrétaire générale adjointe à mettre en œuvre les activités relatives à la gestion des ressources humaines, aux finances et à l'administration générale qui relèvent du Département.

29A.110 Le Service Partenaires travaille également en collaboration avec les secrétariats du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, en les aidant à s'acquitter de leurs responsabilités sur les plans financier et administratif et en matière de personnel, et gère les voyages des membres du Comité du programme et de la coordination et du Comité des contributions.

29A.111 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 1 604 900 dollars et fait apparaître une diminution nette de 1 288 100 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les figures 29A.XXVI à 29A.XXVIII et dans le tableau 29A.27.

Figure 29A.XXVI

Appui au programme : évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire

(En millions de dollars des États-Unis)

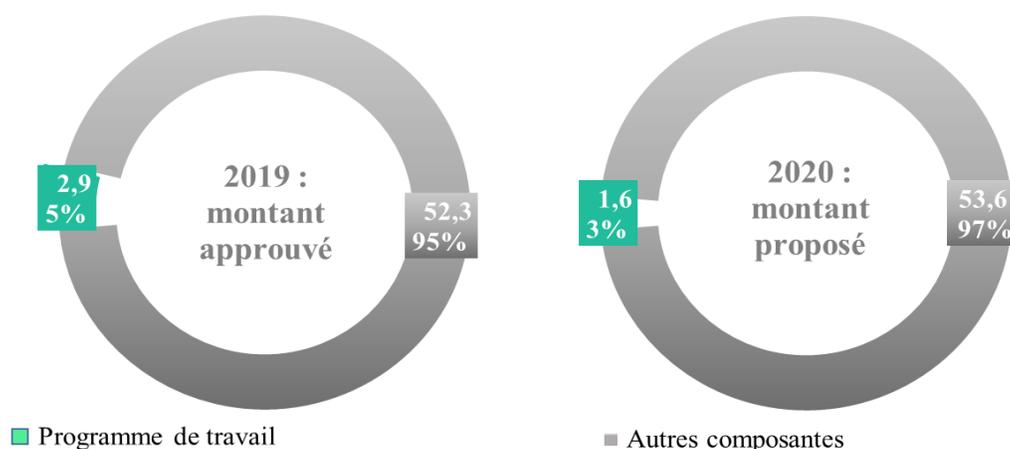


Tableau 29A.27

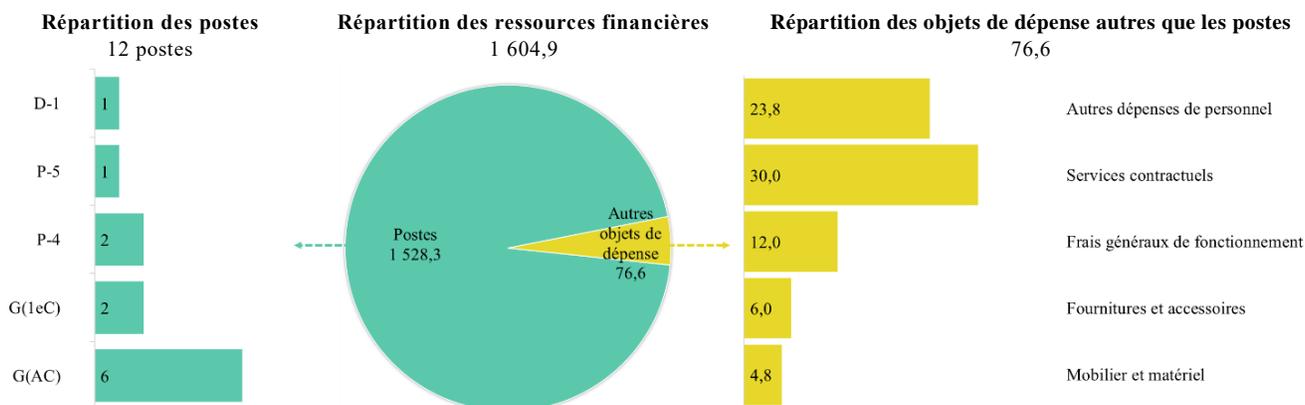
Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements					Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 528,3	–	–	–	–	–	–	1 528,3
Autres objets de dépense	1 364,7	–	–	(1 288,1)	(1 288,1)	(94,4)	–	76,6
Total	2 893,0	–	–	(1 288,1)	(1 288,1)	(44,5)	–	1 604,9
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4	–	–	–	–	–	–	4
Agents des services généraux et des catégories apparentées	8	–	–	–	–	–	–	8
Total	12	–	–	–	–	–	–	12

Figure 29A.XXVII
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

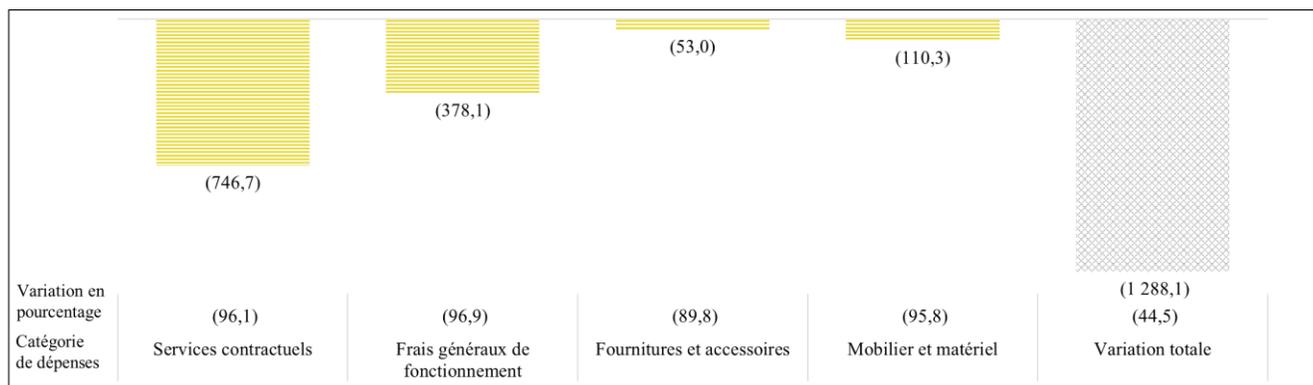
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : G(1^eC) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure 29A.XXVIII
Appui au programme : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



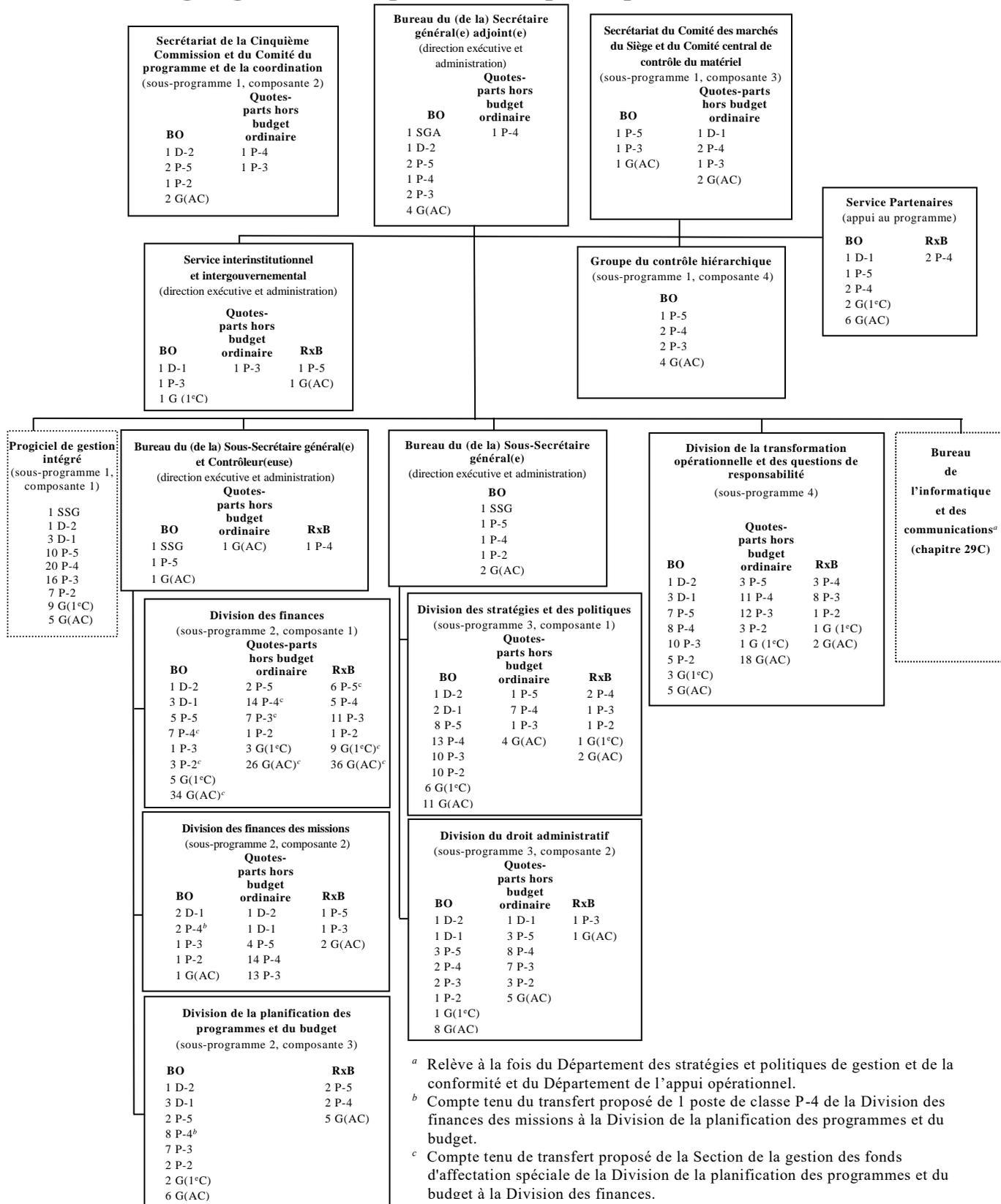
29A.112 La variation de 1 288 100 dollars s'explique comme suit :

Autres changements. Une diminution nette de 1 288 100 dollars des ressources prévues pour les objets de dépense autres que les postes, qui tient essentiellement au fait que les ressources affectées en 2019 aux services communs au titre de la composante Appui au programme (1 219 000 dollars) ont été redistribuées à d'autres composantes ou sous-programmes du Département, sans que le montant global change ; une réduction des crédits demandés pour couvrir les dépenses afférentes aux services communs, principalement imputable à la perte de 16 postes qui ont été transférés du sous-programme 3 (composante 1 : Stratégies et politiques) au Département de l'appui opérationnel (42 600 dollars).

29A.113 La composante Appui au programme sera également financée au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 125 800 dollars et de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 452 600 dollars, qui permettront de couvrir les dépenses afférentes à la reconduction de deux postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires. La diminution de 5 685 700 dollars par rapport aux montants prévus en 2019 s'explique principalement par le fait que les dépenses relatives à l'assurance maladie après la cessation de service ont été transférées au sous-programme 2 (composante 1 : Finances).

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2020



^a Relève à la fois du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et du Département de l'appui opérationnel.
^b Compte tenu du transfert proposé de 1 poste de classe P-4 de la Division des finances des missions à la Division de la planification des programmes et du budget.
^c Compte tenu de transfert proposé de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale de la Division de la planification des programmes et du budget à la Division des finances.

Annexe II

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Direction exécutive et administration	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) administratif(ve)	Nouvelle répartition de la charge de travail et recours aux technologies pour rationaliser les procédures, principalement la gestion de la correspondance
Sous-programme 1 Secrétariat du Comité des marchés du Siège et du Comité central de contrôle du matériel	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) administratif(ve)	Nouvelle répartition de la charge de travail et recours aux technologies pour rationaliser les procédures
Sous-programme 2 Finances	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) d'équipe	Nouvelle répartition de la charge de travail
	1	P-4	Transfert de 1 poste de spécialiste des finances et du budget	Transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale depuis la Division de la planification des programmes et du budget
	2	P-2	Transfert de 1 poste de spécialiste des finances et du budget [adjoint(e) de 1 ^{re} classe]	Transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale depuis la Division de la planification des programmes et du budget
	2	G(AC)	Transfert de 1 poste d'assistant(e) (budget et finances)	Transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale depuis la Division de la planification des programmes et du budget
Sous-programme 2 Finances des missions	(1)	P-4	Transfert de 1 poste de spécialiste des finances et du budget	Transfert à la Division de la planification des programmes et du budget, au vu de l'examen des ressources allouées, toutes sources de financement confondues, à la suite de la mise en œuvre de la réforme de la gestion
Sous-programme 2 Planification des programmes et établissement du budget	1	P-4	Transfert de 1 poste de spécialiste des finances et du budget	Transfert à la Division de la planification des programmes et du budget, au vu de l'examen des ressources allouées, toutes sources de financement confondues, à la suite de la mise en œuvre de la réforme de la gestion
	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) (budget)	Nouvelle répartition de la charge de travail
	(1)	P-4	Transfert de 1 poste de spécialiste des finances et du budget	Transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale à la Division des finances
	(2)	P-2	Transfert de 1 poste de spécialiste des finances et du budget [adjoint(e) de 1 ^{re} classe]	Transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale à la Division des finances
	(2)	G(AC)	Transfert de 1 poste d'assistant(e) (budget et finances)	Transfert de la Section de la gestion des fonds d'affectation spéciale à la Division des finances

Titre VIII Services communs d'appui

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Sous-programme 3 Stratégies et politiques	(2)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	Rationalisation des procédures et de la nouvelle répartition de la charge de travail
	(1)	G(1°C)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines	Mise en place d'arrangements temporaires jusqu'à ce que l'Assemblée générale se prononce sur le dispositif de prestation de services centralisée
	(1)	G(AC)	Transfert de 1 assistant(e) de secrétariat	Mise en place d'arrangements temporaires jusqu'à ce que l'Assemblée générale se prononce sur le dispositif de prestation de services centralisée
	(13)	G(AC)	Transfert de 1 poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	Mise en place d'arrangements temporaires jusqu'à ce que l'Assemblée générale se prononce sur le dispositif de prestation de services centralisée
	(1)	G(AC)	Transfert de 1 poste d'assistant(e) d'équipe	Mise en place d'arrangements temporaires jusqu'à ce que l'Assemblée générale se prononce sur le dispositif de prestation de services centralisée
Sous-programme 3 Droit administratif	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) juridique	Rationalisation des procédures et nouvelle répartition de la charge de travail
Total	(23)			

Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).